

Site Natura 2000 Directive Habitats

Havre de Saint-Germain-sur-Ay - Landes de Lessay



FR2500081



Bilan d'activités 2021



Sommaire

Mission d'animation et de concertation.....	2
I. Contrats Natura 2000, MAEC & Charte Natura 2000	2
1. Contrats Natura 2000.....	2
Contrat « restauration et entretien de mares et de landes » - Forêts communales de Pirou, La Feuillie et Millières – 2021/2025	5
Contrat « entretien de bas-marais » - RBD Vesly-Pissot – 2020/2024	9
Contrat « Landes et tourbières » - RNN de la Tourbière de Mathon – 2019/2023.....	9
Contrat « Entretien de landes et tourbières » - Lande de la carrière - 2018/2022.....	10
2. Bilan des contrats Natura 2000.....	11
3. Mesures agro-environnementales climatiques (MAEC).....	12
4. Charte Natura 2000.....	13
II. Suivi de la mise en œuvre du document d'objectifs	13
1. COPIL	13
2. Réunion avec les partenaires techniques	14
3. Suivi de dossiers	16
III. Etudes / suivis	20
IV. Communication/sensibilisation.....	22
SUIVIS SCIENTIFIQUES DES HABITATS ET DES ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE	23
I. Suivi des espèces d'intérêt communautaire.....	23
1. Triton crêté.....	23
2. Flûteau nageant	24
Réserve Biologique Dirigée de La Feuillie	24
Vallée de l'Ay.....	25
Lande de La Tournerie, commune de Pirou.....	25
RBD Vesly-Pissot.....	26
Pirou	26
Nouvelles stations	26
Autres stations non revues	26
3. PROTOCOLE « VIGIE CHIRO »	28
II. Suivi des travaux de gestion	29
1. Lande communale de Millières.....	29
2. Le Haut-bois, Lessay.....	30
3. RBD de La Feuillie	30
4. Série écologique de St-Patrice-de-Claids	31
5. Lande de la carrière, Muneville-le-Bingard.....	32
6. Lande communale de Muneville-le-Bingard.....	39
7. Forêt communale de Pirou	39
8. Lande privée, Pirou	40
III. Suivi des habitats d'intérêt communautaire : actualisation de la cartographie.....	41
Perspectives 2022	42

MISSION D'ANIMATION ET DE CONCERTATION

I. Contrats Natura 2000, MAEC & Charte Natura 2000

1. Contrats Natura 2000

Un contrat a été signé en 2021 par la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche (CC COCM) sur 3 forêts communales (La Feuillie, Millières et Pirou) pour un montant total de 15 612 € – cf. tableau 1.

Tableau 1 : Contrat signé en 2021

Lieu	Travaux	Signataire	Période	Montant subvention
Forêts communales (La Feuillie, Millières, Pirou)	Restauration / entretien de mares et de landes	CCOCM	2021-2025	15 612 €

Huit autres contrats sont en cours d'application – cf. tableau 2 :

- Quatre contrats pour lesquels les travaux sont finalisés et la demande de solde en cours (en orange dans le tableau ci-dessous).
- Quatre pour lesquels les travaux sont en cours (en noir dans le tableau ci-dessous).

Tableau 2 : contrats Natura 2000 en cours d'application en 2021.

N° de contrat	Lieu	Intitulé	Signataire	Période	Coût	Etat d'avancement
25	Lande communale de Millières	Entretien de landes humides	CC COCM	2017-2021	14 976 €	Travaux finalisés
26	Dunes de Créances	Lutte contre l'érosion dunaire	CC COCM	2018-2022	2 910 €	Travaux finalisés
27	Lande de la carrière	Entretien de landes et de tourbières	CEN Normandie	2018-2022	14 130 €	Travaux en cours
28	Lande communale de Lessay	Entretien de landes et de tourbières	Commune de Lessay	2018-2022	14 295 €	Travaux finalisés
29	RNN Mathon	Entretien de landes et de tourbières	CPIE du Cotentin	2019-2023	26 085 €	Travaux en cours
30	Parcelle privée – lande de Créances	Restauration prairie humide à Molinie	GAEC Hérouet	2019-2023	7 224 €	Début des travaux en 2021
31	Parcelle privée – Farwest Pirou	Restauration d'une lande boisée	M. Jourdan	2020-2024	5 904 €	Travaux finalisés
32	RBD Vesly	Entretien du bas marais	ONF	2020-2024	9 580 €	Travaux en cours
33	Forêts communales de Pirou, La Feuillie et Millières	Restauration et entretien de mares et landes	CC COCM	2021-2025	15 612 €	Travaux en cours

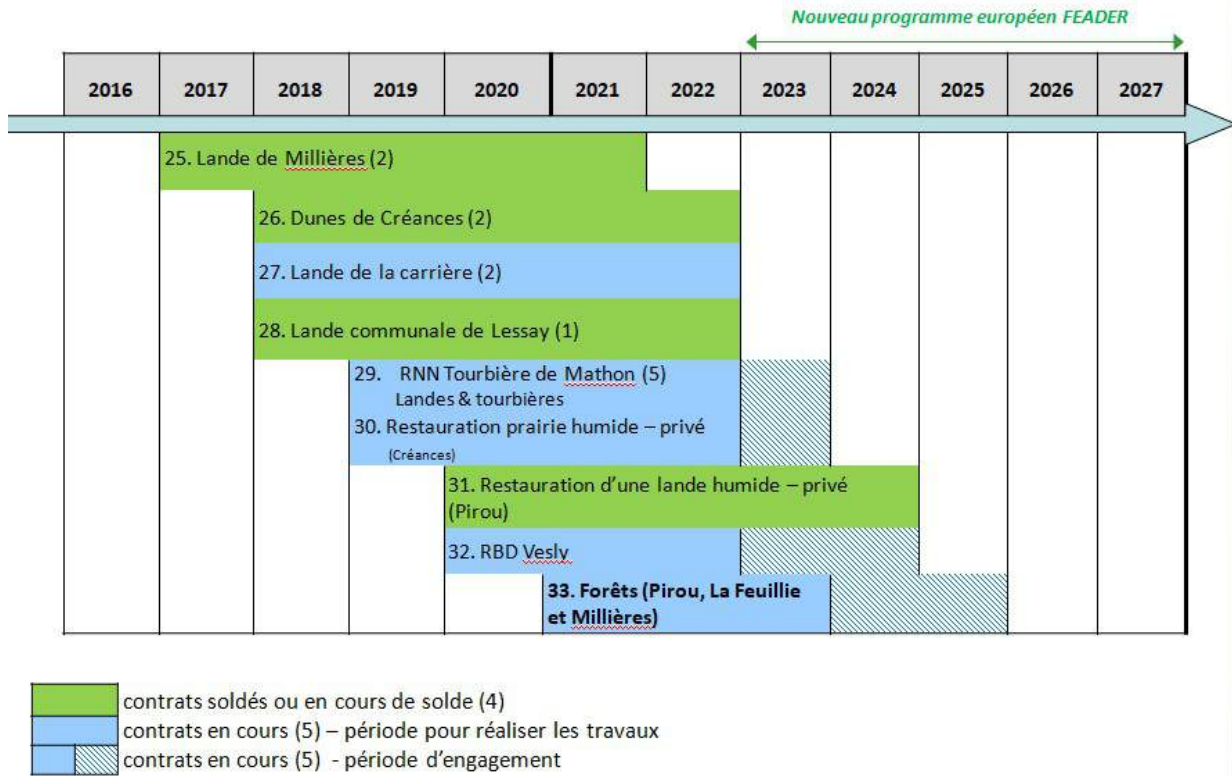


Figure 1 : Calendrier des différents contrats Natura 2000 sur le site des landes de Lessay.



Contrats Natura 2000 en cours (non soldés)

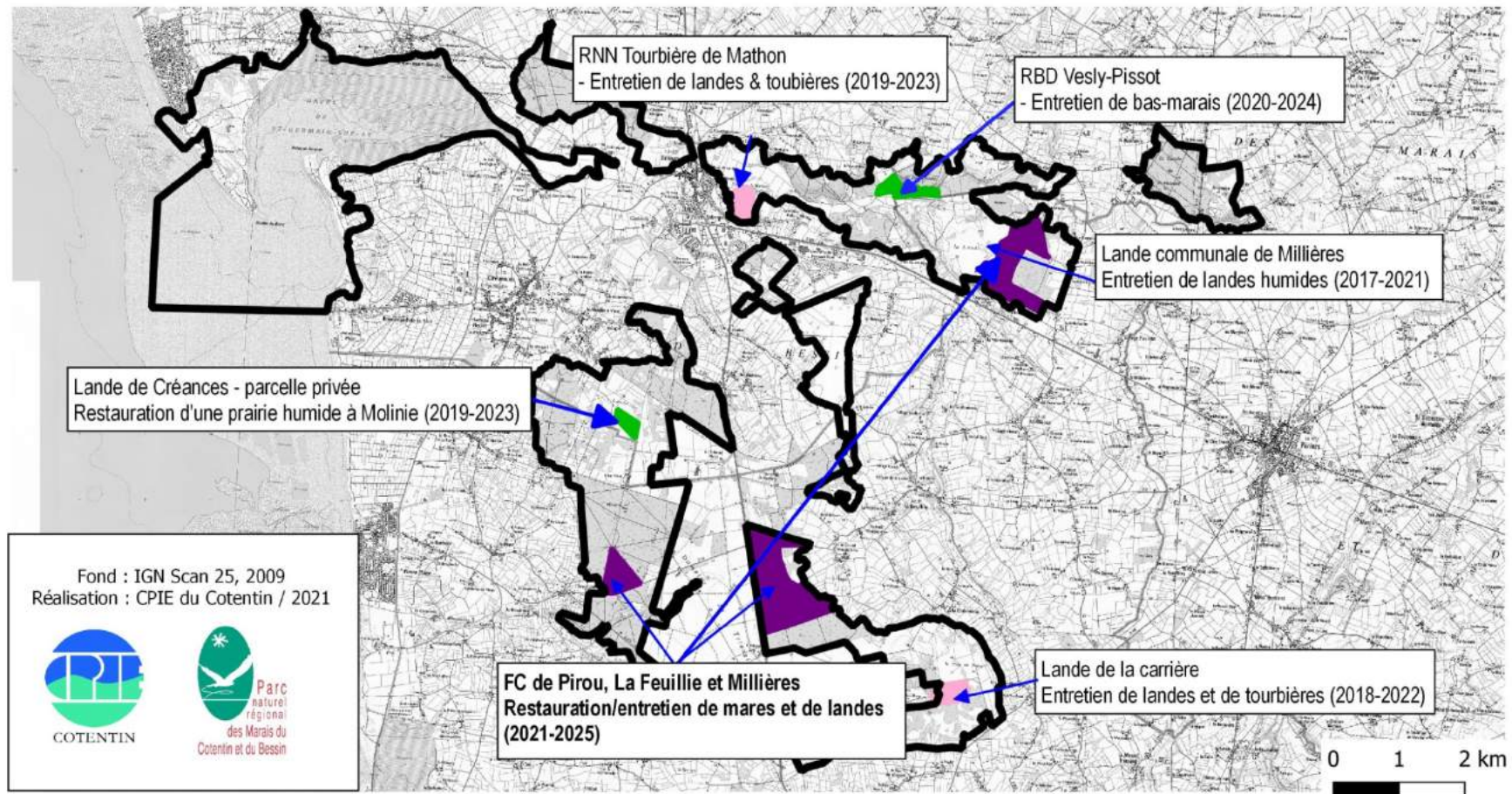


Figure 2 : Contrats Natura 2000 en cours (non soldés).

Contrat « restauration et entretien de mares et de landes » - Forêts communales de Pirou, La Feuillie et Millières – 2021/2025

Lieu : Forêts de Pirou, de La Feuillie et de Millières.

Parcelle(s) : Millières (A 1043 et A 1080), La Feuillie (Z69, Z92, Z134, Z137, Z139, ZK60), Pirou (AO26)

Contractant : CC COCM

Durée du contrat : 2021-2025

Habitat(s) cible(s) : 3110 – Eaux oligotrophes, 4010 - landes humides, 4030 – Landes sèches, 7110*- Tourbières hautes actives, 7120 – Tourbières dégradées.

Espèce(s) cible(s) : Triton crêté.

Cahiers des charges : CDC n°6 « Décapage ou étrépage sur des petites placettes en milieux humides » - Mesure N07P / A32307P, CDC n°8 « Création ou rétablissement de mare » - mesure N09Pi / A32309P, CDC n°17 « Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagement des accès » - Mesure N24Pi/A32324P, CDC n°5 « Entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger » - Mesure N05R/A32305R.

Objectif(s) : B. Améliorer la connectivité des landes ouvertes dans les landes boisées, C3. Limiter les espèces végétales envahissantes au sein des tourbières, C4. Optimiser la diversité des tourbières, I. « Favoriser et/ou créer des habitats à triton crêté », O1. Limiter les dégradations liées aux engins motorisés.

Montant de la subvention : 15 612 €

Etat d'avancement du dossier : travaux en cours.

Présentation du contrat

✓ **Limiter les résineux au sein de la tourbière de la Mare de Sursat (Forêt de Pirou).**

Depuis quelques années, les pins se développent en périphérie et au sein de la mare de Sursat. Le but de ces travaux est de limiter les pins par coupe et/ou arrachage afin d'éviter la fermeture du milieu tourbeux. Cela correspond à l'objectif C3. *Limiter les espèces végétales envahissantes au sein des tourbières* du Docob.

✓ **Améliorer la connectivité des landes ouvertes dans les landes boisées (forêt de Millières).**

L'ONF a créé en 2019 un pare-feu au sein de la forêt communale de Millières connectant deux espaces de landes ouvertes. Afin de rendre ce corridor fonctionnel, les rémanents restés au sol doivent être exportés et la végétation broyée (avec export également). Cela correspond à l'objectif « B. Améliorer la connectivité des landes ouvertes dans les landes boisées » du Docob. Cet objectif est primordial si l'on souhaite conserver et favoriser les espèces associées à ces milieux au sein des massifs de Pin maritime comme l'Azuré des Mouillères.

✓ **Limiter la circulation d'engins motorisés dans la lande de Millières.**

Plusieurs dégradations liées à la circulation d'engins motorisés ont été constatées au sein de la lande de Millières : circulation de quads et de motos mais aussi de véhicules (exemple : dépôt de déchets verts au sein de mares - cf. p.17). L'accès sud (au niveau du motocross) à la lande sera fermé par la pose d'une barrière type forestière à lisse de 3 m de large en châtaigner. Cela correspond à l'objectif « O1. Limiter les dégradations liées aux engins motorisés ».

✓ **Entretien, restaurer et créer de 12 mares (forêts de La Feuillie, Pirou et Millières).**

Les mares au sein des forêts boisées des landes de Lessay sont globalement peu représentées et / ou dans un mauvais état de conservation. Le but de ce contrat est d'entretenir, restaurer plusieurs mares au sein des forêts communales de Pirou, La Feuillie et Millières. Cela correspond à l'objectif I. « Favoriser et/ou créer des habitats à triton crêté » du Docob et est inscrit au plan de gestion de la RBD de La Feuillie (action GH08 « Reprofilage des berges des mares de milieu ouvert et curage

des autres et action » et action GH09 « Création de mares »). Des travaux d'étrépage permettront de diversifier les habitats : développement des pelouses amphibies (code 3110), des dépressions sur substrat tourbeux (code 7150), etc. Des travaux d'ouverture et de restauration de mares (reprofilage, curage, bûcheronnage) favoriseront l'accueil d'espèces comme le Triton crêté¹, espèce d'intérêt communautaire, mais également des espèces patrimoniales non d'IC comme le Triton marbré, le Leste des bois, ...

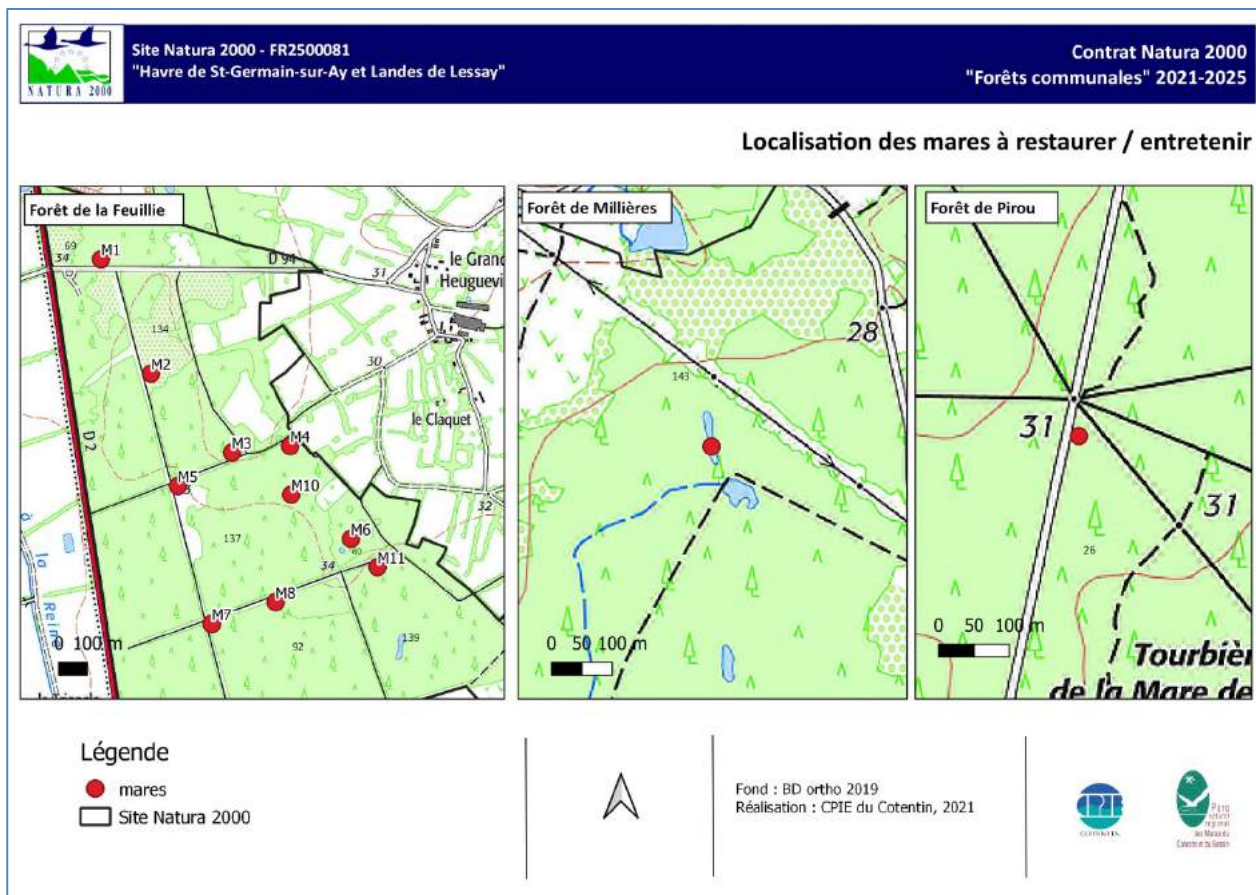


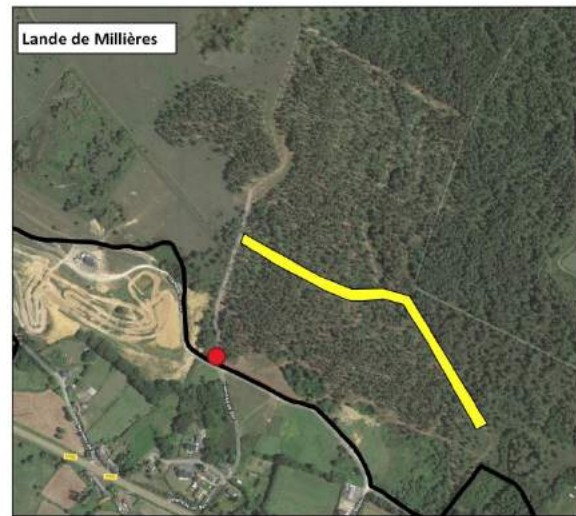
Figure 3 : localisation des mares à entretenir / restaurer.



Exemple de mares à restaurer – janvier 2021

¹ Les landes sont des milieux peu favorables au Triton crêté. Cependant, elles permettent - lorsqu'il y a un réseau de mares fonctionnelles - à cette espèce de se déplacer et de coloniser des secteurs plus favorables pour se reproduire.

Entretien de landes et de tourbières



Travaux

- Entretien pare-feu (0,8 ha) - S1
- Arrachage / coupe de résineux (densité faible) (0,8 ha) - S2
- Arrachage / coupe de résineux (densité forte) (0,5 ha) - S2
- Barrière forestière - P1
- Site Natura 2000



0 100 200 m

Fond : BD ortho 2019
Réalisation : CPIE du Cotentin
janvier 2021



Figure 4 : localisation des travaux d'entretien de landes et de tourbières.



Résineux à supprimer au sein de la tourbière de la mare de Sursat



Pare-feu à restaurer (Forêt de Millières)

Travaux réalisés en 2021

Type de travaux	Unité	Surface	Maître d'œuvre	Date d'intervention
Entretien / restauration de mares	11 mares	-	P. MARIE	Octobre 2021
Création de mares	1 mare	-	P. MARIE	Octobre 2021
Arrachage / coupe de résineux	-	0,5 ha (densité forte) 0,8 ha (densité faible)	STEVE	Octobre 2021



Janvier 2021 – avant travaux



Octobre 2021 – pendant travaux d'étrépages / reprofilage © ONF



Mare créée / pare-feu (la Feuillie) – octobre 2021



Mare restaurée – Forêt de Pirou – octobre 2021



Janvier 2021 – avant travaux



Octobre 2021 – pendant les travaux de coupe

Contrat « entretien de bas-marais » - RBD Vesly-Pissot – 2020/2024

Lieu : RBD Vesly-Pissot
Parcelle(s) :
Contractant : ONF
Durée du contrat : 2020-2024
Habitat(s) cible(s) : 6430 – mégaphorbiaies eutrophes
Cahiers des charges : CDC n°5 « Entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger » - Mesure A32305R
Objectif(s) : Entretien le bas-marais
Montant de la subvention : 9 580 €
Etat d'avancement du dossier : travaux en cours.

Présentation du contrat

Cf. bilan d'activités 2020

Travaux réalisés en 2021

Type de travaux	S (ha)	Maître d'œuvre	Date d'intervention	Commentaire
Coupe des aulnes et saules (export)	3,85 ha	STEVE	Août - septembre	Les arbres avaient été abattus en 2020. Les produits de coupe ont été exportés en 2021.

Contrat « Landes et tourbières » - RNN de la Tourbière de Mathon – 2019/2023

Lieu : RNN de la Tourbière de Mathon
Parcelle(s) : ZL 905 (Lessay)
Contractant : CPIE du Cotentin
Durée du contrat : 2019-2023
Habitat(s) cible(s) : 4010 - landes humides, 4030 – Landes sèches, 7120 – Tourbière hautes actives dégradées et 7140 – tremblants tourbeux
Cahiers des charges : CDC n°5 « Entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger » - Mesure A32305R
Objectif(s) : retrouver des habitats ouverts diversifiés en limitant la progression des espèces monopolistes visées (Ajonc d'Europe et Pigment royal)
Montant de la subvention : 26 085 €
Etat d'avancement du dossier : instruit, travaux en cours.

Présentation du contrat

Cf. bilan d'activités 2019

Travaux effectués en 2021.

Type de travaux	Maître d'œuvre	Quantité	Date d'intervention	Remarques
S6 - Débroussaillage de tourbière acide	STEVE	1 380 m ²	Début janvier 2022	Export en cours
S3 - Débroussaillage des ajoncs d'Europe en lande à bruyères	STEVE	2 103 m ²	Décembre 2021 / janvier 2022	

Contrat « Entretien de landes et tourbières » - Lande de la carrière - 2018/2022

Lieu : Lande de la carrière, Muneville-le-Bingard

Parcelles : AE42 et AE40 - commune de Muneville-le-Bingard (50)

Contractant : Conservatoire des Espaces Naturels de Normandie

Durée du contrat : 2018-2022

Habitat(s) cible(s) : 4010, 4030, 7110*, 7120, 7150

Cahiers des charges : CDC n°1 « Restauration de milieux ouverts » - Mesure A32301 P. CDC n°4 « Gestion par fauche d'entretien » - Mesure A32304R. CDC n°6 « Décapage ou étrépage sur des petites placettes en milieux humides » - Mesure A32307P.

Objectif(s) : A2. Maintenir les landes ouvertes à bruyères. C4. Optimiser la diversité des tourbières.

Montant de la subvention : 14 130 €

Etat d'avancement du dossier : signé, travaux en cours.

Présentation du contrat

Cf. bilan 2018

Travaux réalisés en 2021

Type de travaux	Maître d'œuvre	Quantité	Date d'intervention	Remarques
Broyage de la Molinie - 2 ^e passage (S1 et S3)	STEVE	1,6 ha	Septembre 2021	Pas de matériel pour le ratissage initialement prévu
Création de 2 dépressions (P1 et P2)	STEVE	30 m ²	Octobre 2021	
Coupe de pins (S4 et S4')	STEVE	2 ha	Abattage : octobre 2020 Export : Novembre 2021	



Broyage avec export S1 et S3 – septembre 2021 © CPIE



Création de 2 dépressions (P1 et P2) – octobre 2021 © CPIE

2. Bilan des contrats Natura 2000

Depuis 2009, **24 contrats** ont été signés.

➤ Bénéficiaires

Le **principal bénéficiaire est la Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche**. Cette collectivité a signé **11 contrats Natura 2000** depuis 2009. Les autres bénéficiaires sont : des collectivités (CD 50, communes), des associations de gestion d'espaces naturels (CPIE du Cotentin, CEN Normandie), des établissements publics (Conservatoire du littoral et ONF). Deux contrats Natura 2000 ont récemment été signés par des privés (2019 et 2020).

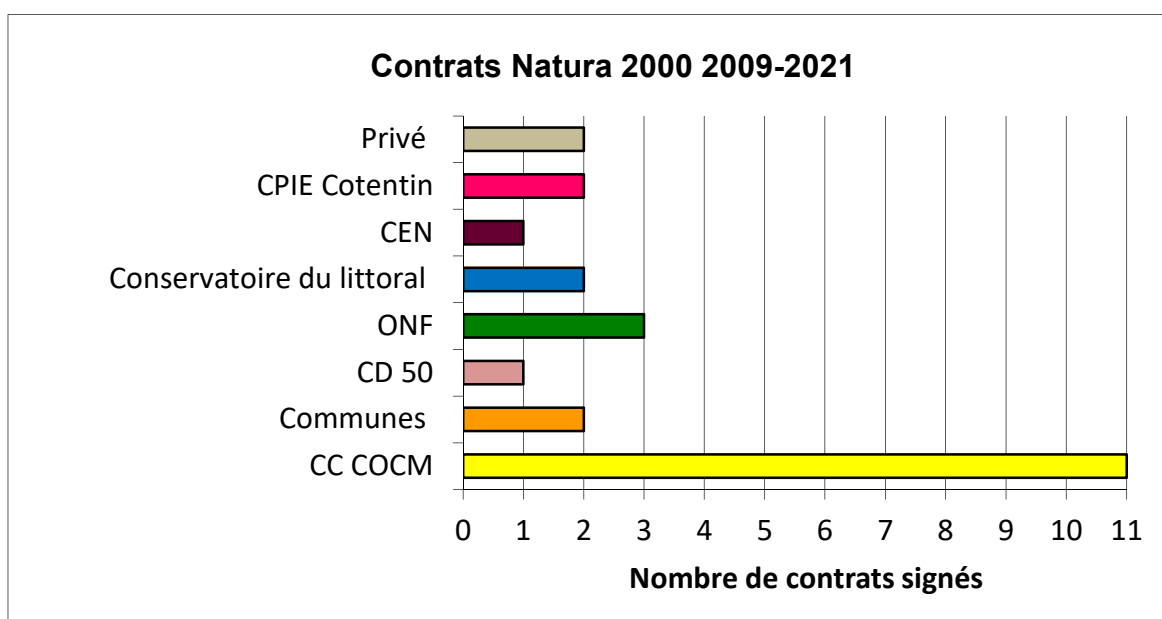


Figure 5 : bénéficiaires des contrats Natura 2000 entre 2009-2021.

➤ Engagements financiers

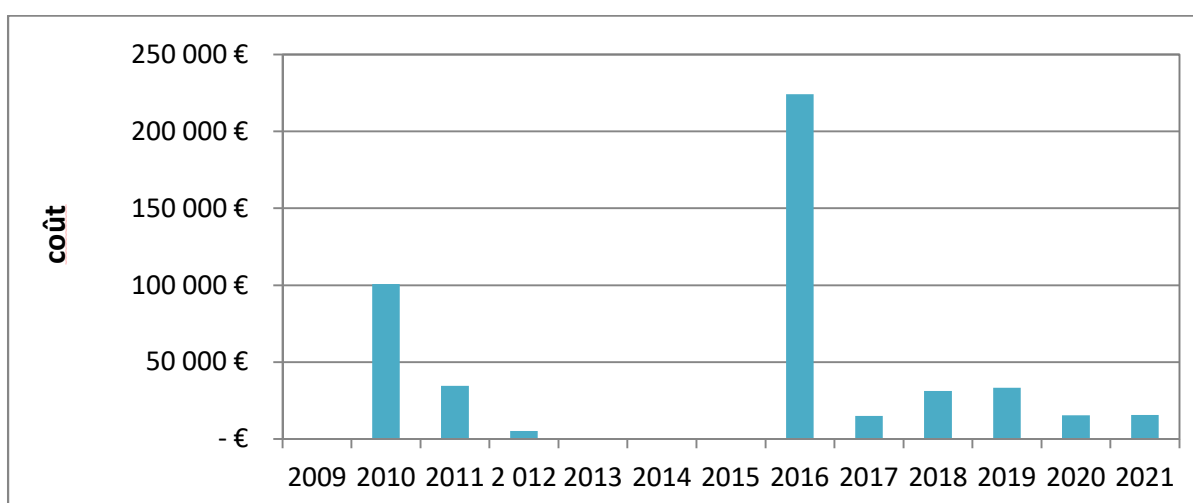


Figure 6 : montant financier des contrats Natura 2000 engagés par année depuis 2009.

Les montants cumulés des contrats Natura 2000 sont inférieurs à 35 000 € / an sauf en 2010 (100 000 €) et 2016 (plus de 200 000 €). Ces deux « pics » succèdent à des années où la contractualisation n'était pas ouverte (années blanches).

3. Mesures agro-environnementales climatiques (MAEC)

En 2021, les agriculteurs ayant déjà contractualisés une MAEC pouvait la renouveler pour une durée d'an. 10 bénéficiaires ont signé **11 MAEC en 2021** pour une surface totale de 511 ha (48 % de la SAU² du site Natura 2000) et un montant d'aide de 65 578 € - cf. tableau 3.

Tableau 3 : MAEC contractualisées sur le site Natura 2000 en 2021.

Code	Descriptif	Nombre	Surface (ha)	Aides/an
HE01	Gestion extensive par fauche ou pâturage des milieux humides	1	13 ha	1 200 €
HE02	Gestion extensive par pâturage, sans fertilisation	3	27 ha	3 940 €
HE03	Fauche tardive (25/07), sans fertilisation	4	45 ha	14 111 €
HE05	Gestion écologique des landes	1	28 ha	6 308 €
HE06	Gestion écologique des dunes	1	75 ha	8 149 €
SHP2	Gestion écologique des prés salés	1	323 ha	15 230 €
HE07				16 640 €
TOTAL		11	511 ha	65 578 €

Depuis 2017, les parcelles bénéficiant d'une MAEC représentent 54 % de la SAU du site Natura 2000 ; la moitié de la surface en MAEC (320 ha) étant pour la mesure « prés salés » dans le havre de St-Germain. Cela correspond à une baisse de 7% de la SAU par rapport aux années antérieures.

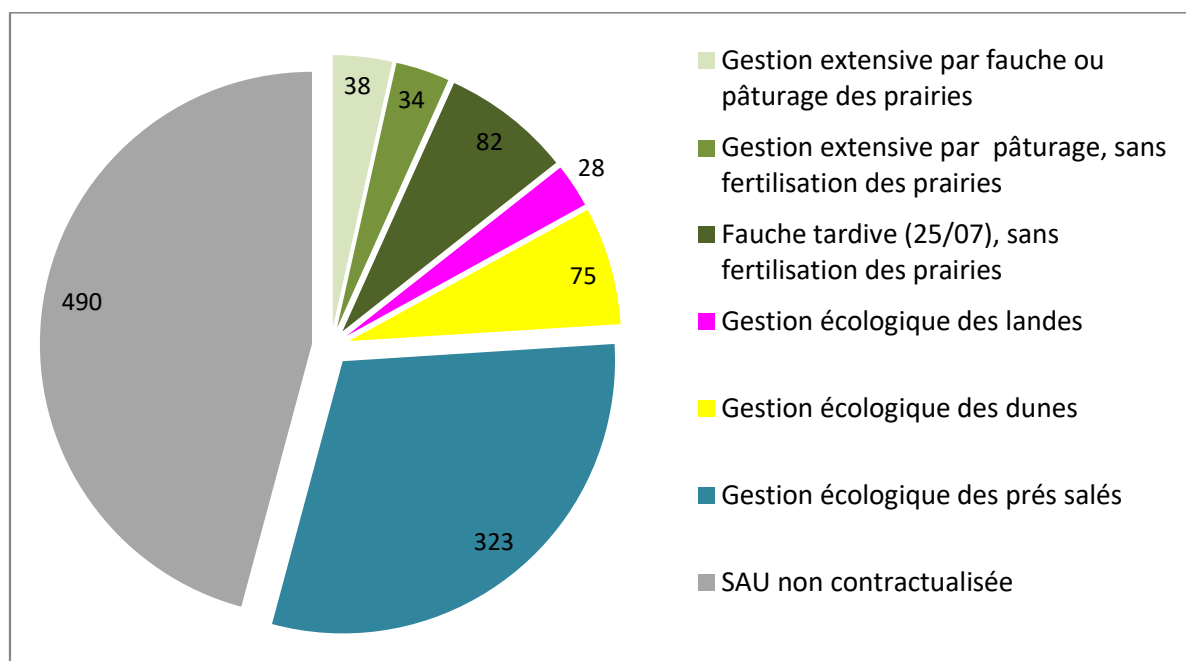


Figure 7 : MAEC en cours (de 2017 à 2021). Surface cumulée (ha) par mesure

² Surface Agricole Utile

4. Charte Natura 2000

Aucune promotion de cet outil n'a été réalisée ; aucune charte n'a donc été signée. La compensation de l'exonération de la part communale et intercommunale, qui devait être totale, n'est plus compensée. Le seul intérêt à signer une charte est la dispense d'évaluation des incidences sur les parcelles où une charte a été signée. Dans ces conditions, la promotion d'un tel outil n'est pas envisageable.

II. Suivi de la mise en œuvre du document d'objectifs

1. COFIL

Le comité de pilotage du site Natura 2000 « Havre de St-Germain sur Ay et Landes de Lessay » s'est réuni le 14 décembre 2021 à la salle multi-activités à Créances. En début de la réunion, sous la responsabilité de Mme Plouviez-Diaz (sous-préfète de Coutances), des élections pour la présidence du COFIL et l'animation du Docob ont été réalisées :

- **Mme Maubé**, maire de Lessay, est élue présidente du COFIL à l'unanimité des suffrages exprimés pour un mandat de 3 ans.
- Le **P.N.R. des Marais du Cotentin et du Bessin** est à nouveau désigné à l'unanimité comme structure animatrice ; il s'appuie sur le **C.P.I.E. du Cotentin** pour assurer la mission de mise en œuvre du second document d'objectifs (tout comme les années précédentes).

La réunion s'est poursuivie par la présentation du bilan de l'année 2021 et les perspectives pour 2022. 21 personnes étaient présentes sur une soixantaine d'invitation envoyées. Un compte-rendu a été rédigé et envoyé à l'ensemble des membres du COFIL.

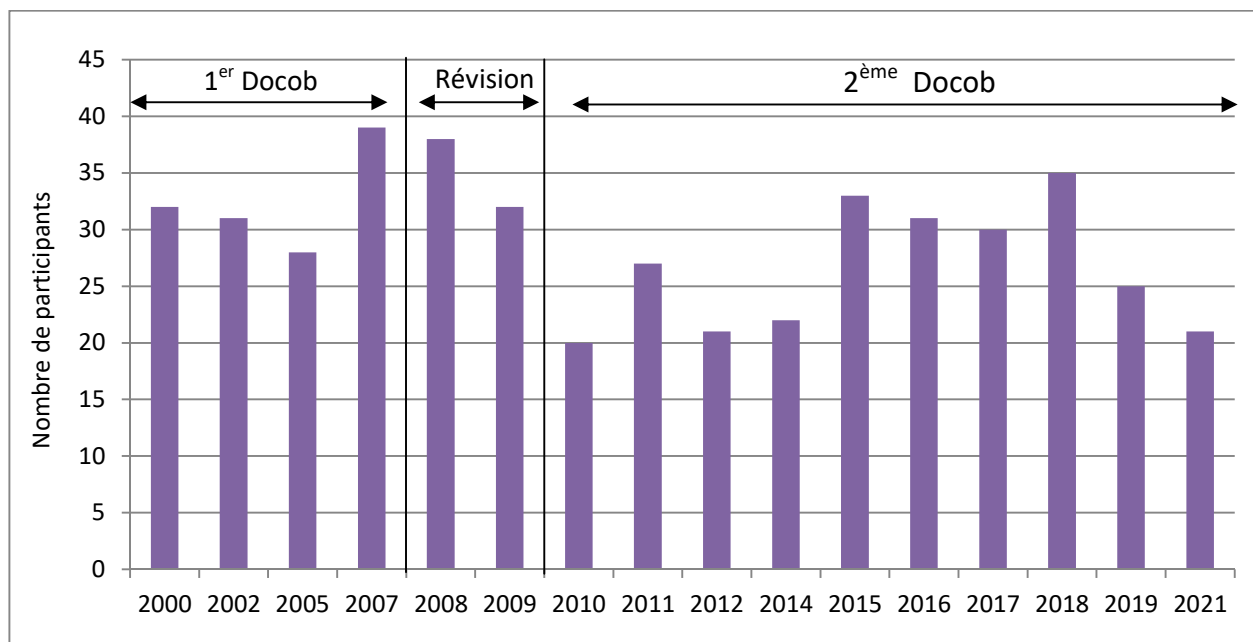


Figure 8 : nombre de participants au COFIL depuis 2000.

2. Réunion avec les partenaires techniques

Étaient présents : ANDRIEUX Claire (CC COCM), DE SAINT-JORES Stéphane (DDTM 50), DUBOSCQ Enzo (ONF), DUDOUIT François (DDTM – Coutances), FILLOL Nicolas (PNR MCB), HANNOK Antony (SyMEL), HENNACHE Céline (CD 50), LE REST Maïwenn (CPIE 50), MELOU Marlène (ONF), POULAIN Emmanuelle (CEN Normandie Ouest), STAUTH Séverine (CPIE 50), VASSEUR Sandrine (Cdl), VATTIER Laurent (DDTM 50).

Comme chaque année, une réunion a été organisée avec les partenaires techniques le 1 octobre 2021 pour **faire un point sur les actions 2021 et les projets pour 2022**. Les partenaires n'ayant pas pu assister à cette réunion ont été contactés par mail ou téléphone – cf. tableau page suivante. Un compte-rendu a été envoyé aux membres de ce groupe de travail.



Travaux de broyage de lande avec export – septembre/octobre 2021 (photo de gauche) et pâturage équin (photo de droite) – ENS « vallée de l'Ay » © CD 50



Site Natura 2000 FR 2500081
"Havre de St-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay"

CARTE DES PROPRIETAIRES

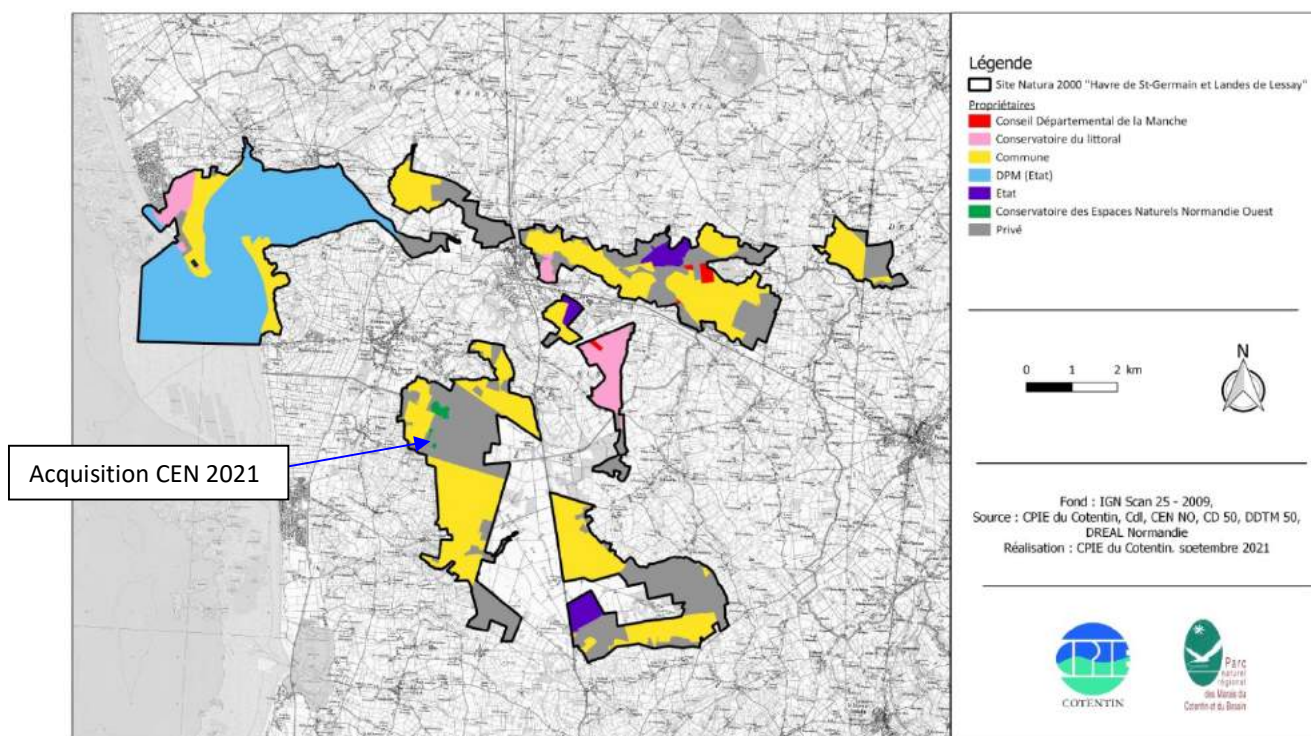


Figure 9 : carte des propriétaires actualisée en 2021.

Tableau 4 : Bilan 2021 et prévisionnel 2022 des partenaires techniques.

Partenaires	Contacts	Bilan 2021	Projets 2022
ONF Forêts communales Forêt domaniale	Sébastien ETIENNE Marlène MELOU Enzo DUBOSCQ	- arrivée de 2 nouveaux agents : Marlène Melou (en charge des enjeux écologiques) qui remplace Rémi Troisgros et Enzo Duboscq (technicien ONF triage de la Manche). - Gestion des forêts communales et de la forêt domaniale de Vesly (surveillance, marquage, ...) En 2021, des coupes prévues à Pirou, St-Patrice de Claidis, Vesly et La Feuillie. - suivi des travaux dans le cadre de 2 contrats Natura 2000 : RDB de Vesly et RDB de La Feuillie (travaux mares)	- Gestion sylvicole des forêts communales et de la forêt domaniale de Vesly (surveillance, marquage, ...)
SyMEL /CELRL Dunes de la pointe du banc Lande du camp	Antony HANNOK Sandrine VASSEUR	« <u>Pointe du banc</u> » - gestion conservatoire : pâturage, broyage - suivi amphibiens « <u>Lande du camp</u> » - gestion conservatoire : pâturage, broyage - poursuite de la restauration hydraulique - analyse des données « Azuré » par le GRETIA	- Gestion conservatoire de la lande et de la pointe du banc : pâturage extensif ... - Suivi amphibiens sur la lande du camp - Suivi <i>Maculinea</i> - présentation du plan de gestion pour la lande du camp en début d'année
CPIE/CELRL RNN Tourbière de Mathon	Séverine STAUTH Sandrine VASSEUR	- Gestion conservatoire de la réserve. - 1 contrat Natura 2000 en cours : entretien de lande et de tourbière. - Suivis scientifiques : suivi ornithologique (GONm), suivi floristique, suivi batrachologique, etc. - accueil du public. Près de 270 visiteurs en 2021. Visite du conseil municipal de Lessay - réunion du comité de gestion de la RNN de Mathon le 18/02/2021 en visio - chantier bénévole / EPIDE de l'Oise - 2/09/21 : réunion périmètre de protection autour de la réserve => cf. bilan d'activités 2021	- Gestion conservatoire : pâturage / fauche - Rédaction du nouveau plan de gestion - suivis scientifiques - accueil du public (organisation de sorties découvertes, augmentation de l'offre pour les scolaires ...)
CC COCM Forêts communales Littoral Rivières	Claire ANDRIEUX	- 1 contrat signé en 2021 « Restauration et entretien de mares et landes au sein de trois forêts communales : Millières, La Feuillie et Pirou » - Entretien des pare-feux, des rivières communautaires - Littoral : mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation aux risques littoraux sur la côte ouest de la Manche	- Poursuite de l'entretien des rivières communautaires et des pare-feux - poursuite de l'élaboration du PLUi à l'échelle de de l'ancien canton de Lessay - poursuite de la mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation aux risques littoraux sur la côte ouest de la Manche - suivi du contrat Natura 2000
CD50 ENS Vallée de l'Ay	Blaise MICARD Céline HENNACHE	- pas d'acquisition en 2021 Travaux – ENS vallée de l'Ay • <u>Restauration des 10 ha récemment acquis au nord de la lande de Millières</u> : - broyage de lande sèche et d'une prairie à Molinie bleue, - abattage d'une quarantaine de pins / restauration de lande, - entretien de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire à Gaillet des rochers (6230*), seule localité connue sur le site Natura 2000. Cet habitat est menacé par le développement de la Fougère aigle. • <u>Ancienne peupleraie</u> Expérimentation d'une gestion par pâturage équin (Irish Cob).	- poursuite de la politique d'acquisition foncière (ENS) - poursuite des travaux de gestion - Rencontre avec la mairie de Vesly pour approbation du périmètre de préemption
CEN Normandie	Emmanuelle POULAIN	" <u>Lande de La Tournerie</u> ", commune de Pirou (Convention CEN / propriétaire signée en 2015) - Evaluation du 1 ^{er} plan de gestion 2016-2021 - Etudes et suivis scientifiques : Suivi hydrologique Une étude hydrologique est en cours (bureau d'études « Alise environnement »). L'objectif est de comprendre le fonctionnement hydrologique superficiel et souterrain actuel de la Lande de la Tournerie afin de prévoir, à l'avenir, une gestion adaptée pour préserver l'engorgement en eau du site et maintenir les espèces et milieux présents qui en dépendent, en tenant compte des activités socio-économiques. Les résultats sont prévus en mars 2022. « <u>Fart West</u> » : En 2021, le CEN de Normandie a acquis 8,3 ha sur les communes de Créances et Pirou. " <u>Lande de la carrière</u> » : suivi d'un contrat Natura 2000.	- Poursuite de la politique d'intervention du CEN en termes de prospection foncière. - « <u>Lande de la Tournerie, commune de Pirou</u> » - Rédaction du nouveau plan de gestion - Actualisation de la cartographie des habitats avec le CPIE - Poursuite de l'étude hydrologique - <u>secteur de Créances</u> Concernant les parcelles acquises en 2018 au nord du far west : travaux de broyage prévus car la présence de ligneux ne permet pas l'entretien par la fauche initialement prévu.
DDTM 50	Stéphane de ST-JORES (<i>instruction des dossiers Natura</i>) Laurent VATTIER (suivi animation Natura) François DUDOIT (DDT Centre – Littoral) DDTM 50, service « mer et littoral » DDTM 50, service « économie agricole et des territoires »	- Suivi des MAEC et des contrats Natura 2000 - Instruction des nouveaux contrats Natura 2000 - Instruction dossiers / évaluation des incidences Natura 2000 - Suivi de l'animation du site Natura 2000 - suivi de l'AOT pacage : havre de St-Germain (période de retrait, etc.)	- Suivi des MAEC et des contrats Natura 2000 - Renouvellement de l'AOT pacage dans le havre de St-Germain

3. Suivi de dossiers

Correspondance avec le Docob :

- Objectif M « S'assurer de l'intégration des enjeux écologiques dans les projets / démarches »
- Fiche n°3b « Identification / suivi de projets soumis à étude d'incidence, etc. »

❖ **Projets éoliens**

Un projet de construction d'un parc éolien autour de la carrière de Muneville-le-Bingard sur les communes de La Feuillie et de Muneville-le-Bingard est à l'étude.

❖ **Havre de St-Germain : Cheminement littoral et aménagements en lien avec le pâturage**

Contexte : le département de la Manche souhaite revoir le cheminement du sentier littoral. Au niveau du havre de St-Germain, le souhait est de faire passer ce tracé sur le DPM. En parallèle, les éleveurs souhaitent revoir les aménagements (barrières et clôtures) aux abords du havre.

En 2021, les travaux financés par la COCM (pose de passage d'hommes, débroussaillage, ...) ont été réalisés par l'association ABEC³. Les portions du sentier littoral qui passe sur la digue ne sont pour le moment pas fonctionnelles ; le statut foncier de cette digue est à clarifier.



Passage d'hommes type kissing-gate



Passage d'hommes type barrière à gravité

En parallèle, les éleveurs - via l'association pastorale - avaient déposé en 2019 deux dossiers pour la pose d'équipements en lien avec le pâturage (barrières et clôtures) le long de la route du Becquet : demande d'AOT auprès de la DDTM et demande d'autorisation « site classé » auprès de la DREAL de Normandie. Ces demandes ont été acceptées. Concernant les autres secteurs du havre, les éleveurs devraient déposer leurs dossiers en 2022 en même temps que l'AOT pacage.

³ (Association du bassin d'emploi de Carentan).

❖ Mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation aux risques littoraux sur la côte Ouest de la Manche

L'association nationale des élus du littoral (ANEL) et le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) ont lancé un appel à partenaires dans le but d'accompagner des projets innovants autour de la gestion intégrée du littoral en vue de s'adapter aux évolutions climatiques. La COCM fait partie des 19 collectivités qui vont bénéficier de l'expertise du CEREMA pour expérimenter et valoriser des démarches intégrées d'aménagement du littoral.

Le projet de la COCM comprend deux phases :

- Phase 1 : Etude d'opportunité de définition d'un ou des systèmes d'endiguement et de renaturation du havre de Saint-Germain (recrutement d'un prestataire avec assistance à maîtrise d'ouvrage du CEREMA) ;
- Phase 2 : Définition d'une méthodologie et mise en oeuvre sur deux sites-démonstrateurs pour des aménagements du territoire face aux risques littoraux et au changement climatique, relocalisations et adaptations (réalisée par le CEREMA).

Un premier COPIL de lancement de la phase 1 s'est déroulé le 29/09/2021. Un compte-rendu a été envoyé aux membres du COPIL.

❖ Dépôt de fumier / déchets verts dans une mare – lande de Millières



Dépôt de fumier au sein d'une mare – lande de Millières

Un premier dépôt de déchets verts avait été réalisé en 2020. En 2021, du fumier a été déposé au sein de la même mare. Une remise en état est nécessaire.

❖ Marais de Lessay : inondation estivale

La commune de Lessay a organisé une réunion sur le terrain le 20/04/2021 (cf. CR) afin de discuter des **problématiques d'inondation estivale** dans le marais communal. Il est envisagé de réaliser un **diagnostic de l'état des sols et des tourbes** ; le PNR se charge de la rédaction du cahier des charges. En parallèle, la COCM est en train d'établir son programme pluriannuel d'entretien des cours d'eau. La COCM entretiendra uniquement les tronçons où il y a des problématiques d'inondation du bâti liées au cours d'eau (et non au ruissellement).

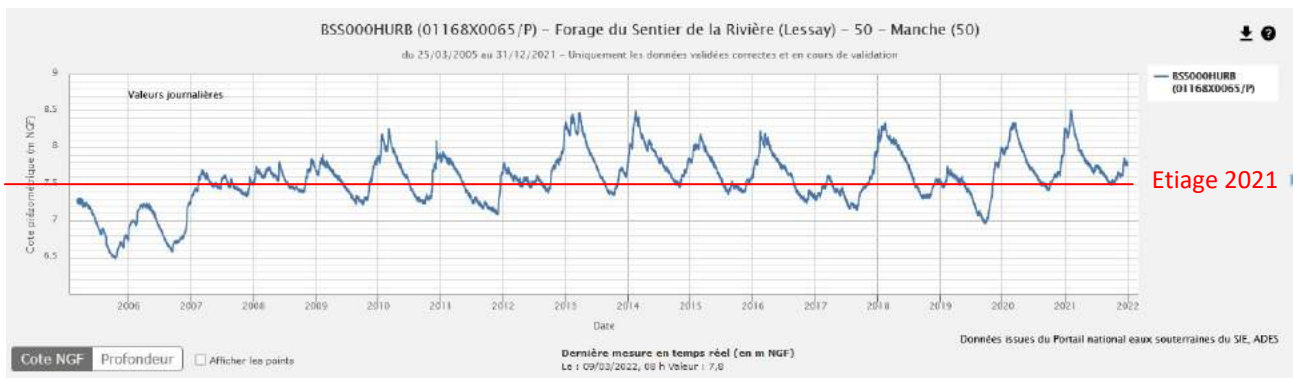


Figure 10 : chronique piézométrique du forage du sentier de la rivière (vallée de l'Ay) – nappe des sables du 23/05/2005 au 31/12/2021.

La figure 10 montre que l'étiage a été atteint fin septembre avec une hauteur de 7,49 m NGF⁴ soit l'un des niveaux le plus haut avec 2014 depuis le début de l'enregistrement.

❖ Fauche de la lande de Vesly

Surface de la lande de Vesly : 40 ha

Surface lande ouverte : 20 à 25 ha

Depuis 2020, un agriculteur fauche la lande de Vesly ; les produits de fauche servent de litière pour ces bovins. Les modalités d'intervention sont définies dans un prêt à usage. Chaque année, l'agriculteur fauche une zone entre le 15 mars au 15 avril avec une rotation tous les 5 ans afin de conserver la végétation de lande et notamment les bruyères – cf. plan de fauche ci-dessous.

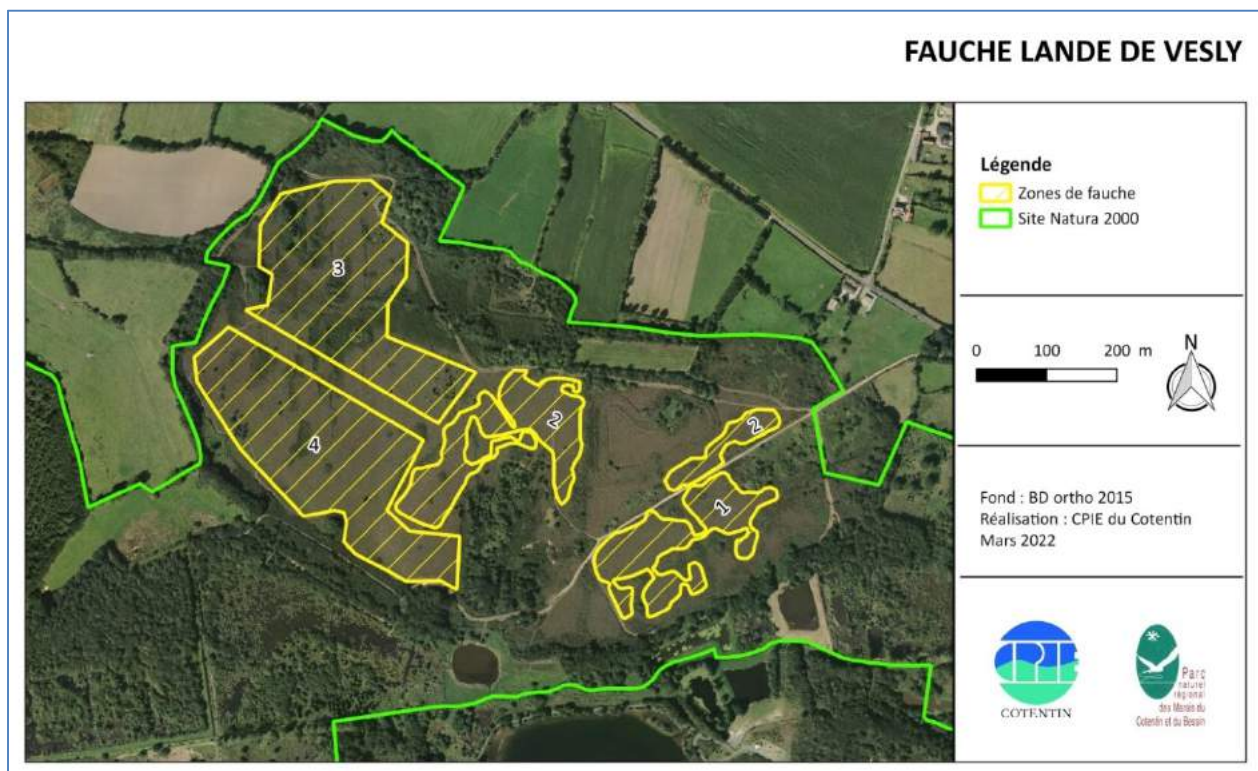


Figure 11 : Plan de fauche – lande de Vesly / prêt à usage

⁴ Nivellement Général de France : système d'altitude.

Ces travaux ont par ailleurs un intérêt écologique. Cela permet le maintien d'un milieu ouvert tout en conservant une mosaïque de milieux et de hauteurs de végétations favorables à la faune et la flore : la Gentiane pneumonanthe, l'Azuré des Mouillères, les reptiles (vipère, orvet, lézard vivipare et couleuvre à collier), ...

Fin mars 2021, l'agriculteur a fauché 2 ha de lande - cf. carte ci-dessous.

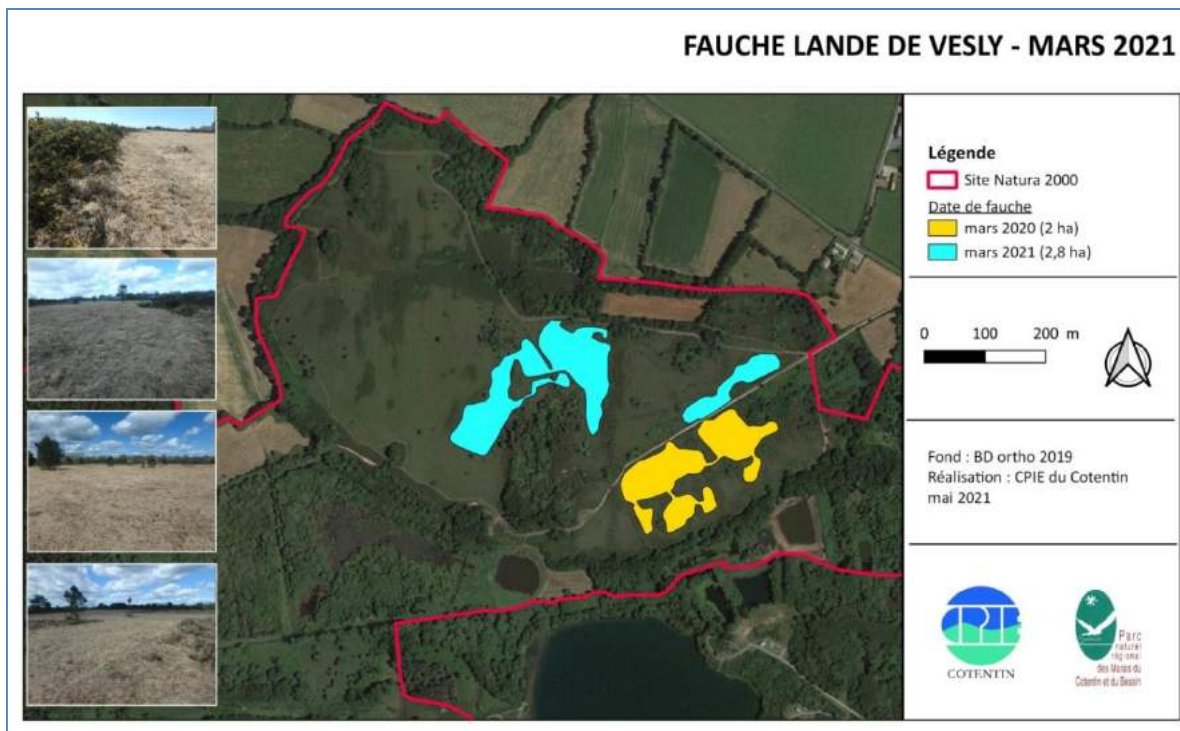


Figure 12 : fauche réalisée fin mars 2021 – lande de Vesly.

❖ Prélèvement de tange – havre de St-Germain

Face à la détérioration d'une partie de l'enrochement au niveau de la point du Banc due à l'érosion marine, l'ASA souhaite le consolider avec de la tange en attendant la réalisation des études d'impact. L'extraction de tange est possible dans le havre de St-Germain sous certaines conditions : uniquement dans les secteurs colonisés par le Chiendent maritime (cf. action 9a du Docob) et en fonction du volume, soumise à une AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire). Le CPIE du Cotentin et la DDTM ont accompagné l'ASA pour identifier des secteurs où l'extraction de tange pourrait être réalisée –cf. carte ci-dessous.



Localisation des placettes de prélèvements de tange



Etat de l'enrochement au 13/12/2021

III. Etudes / suivis

❖ Azuré des Mouillères et Gentiane pneumonanthe

Financeurs : DREAL Normandie.

En 2021, Lucille Maillard, stagiaire de BTS Gestion et Protection de la Nature au Lycée Agricole Public de l'Orne, était en charge de l'organisation du suivi 2021 de l'Azuré des Mouillères (bénévoles / salariés). Dix sites ont été prospectés.



Comptage sur la lande de Muneville-le-Bingard



Azuré des Mouillères © Francis Bellamy

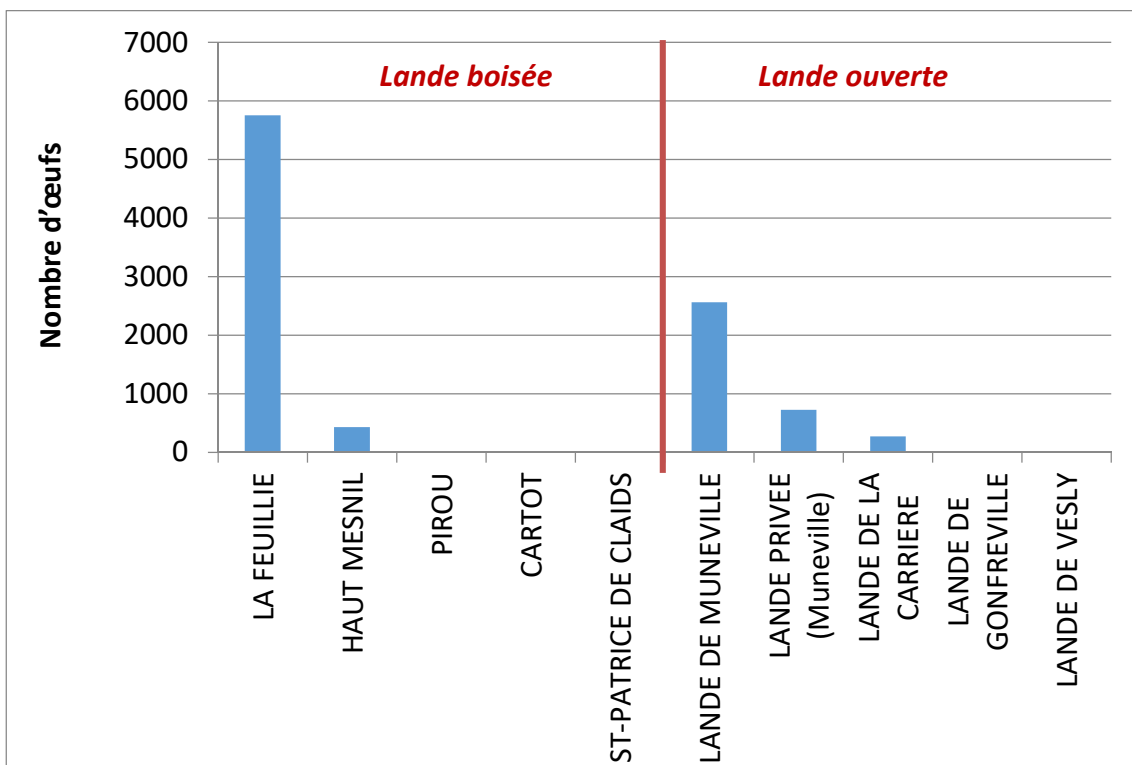


Figure 13 : résultats du comptage 2021 des œufs d'Azuré des Mouillères sur 10 sites.

Les résultats mettent en évidence :

- la présence d'œufs sur le site du Haut-Mesnil, cela n'avait pas été vu depuis 1996.
- une augmentation et/ou un maintien du nombre d'œufs sur les sites de La Feuillie, Muneville-commune et la lande de la carrière,
- une baisse du nombre d'œufs sur le site de la lande privée située au nord-ouest de la carrière de Muneville-le-Bingard,
- l'absence de l'espèce sur les sites de la forêt de Pirou, la lande de Vesly, la lande de Gonfreville, la forêt de St-Patrice de Claidis et la lande de Cartot.

❖ Suivi de l'Engoulevent et de Fauvette pitchou (GONm)

Financeurs : PNR MCB – DREAL Normandie.

En 2021, aucun mâle chanteur de Fauvette pitchou n'a été entendu dans les sites suivis alors qu'en 2002 et 2007, plus d'une trentaine de mâles chanteurs avait été contactés (cf. figure 14). Certains sites comme la lande de Vesly sont pourtant favorables à cette espèce. Plusieurs causes ont été identifiées : la sensibilité de l'espèce aux rigueurs hivernales, le vieillissement des fourrés d'ajoncs et l'évolution vers le boisement, ou la progression de l'enrésinement, la compétition interspécifique avec les espèces inféodées aux buissons et à la strate arbustive.

Les populations d'Engoulevent d'Europe sur les sites suivis se maintiennent (cf. figure 15).

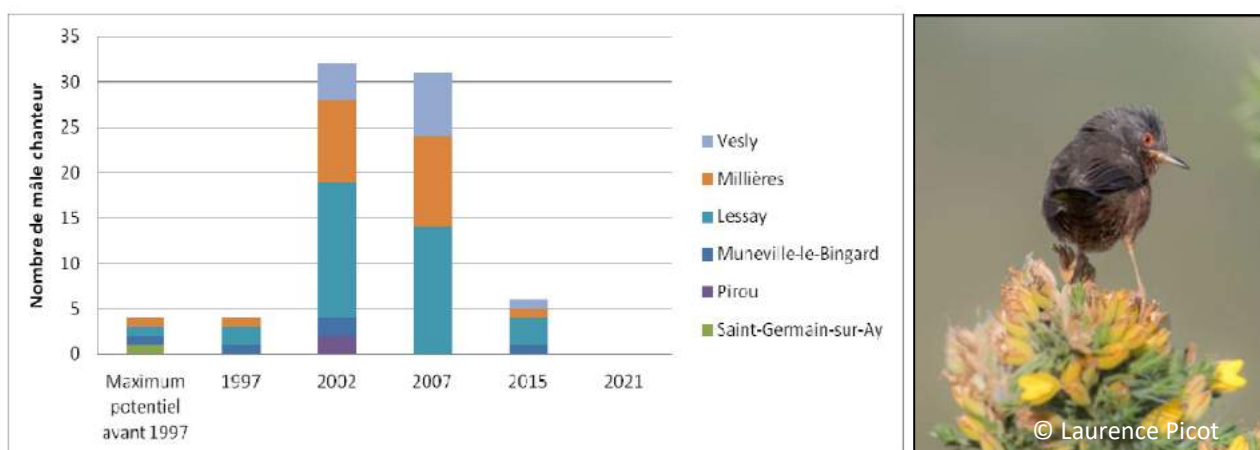


Figure 14 : évolution de la population de Fauvette pitchou dans les landes de Lessay (GONm, 2021)

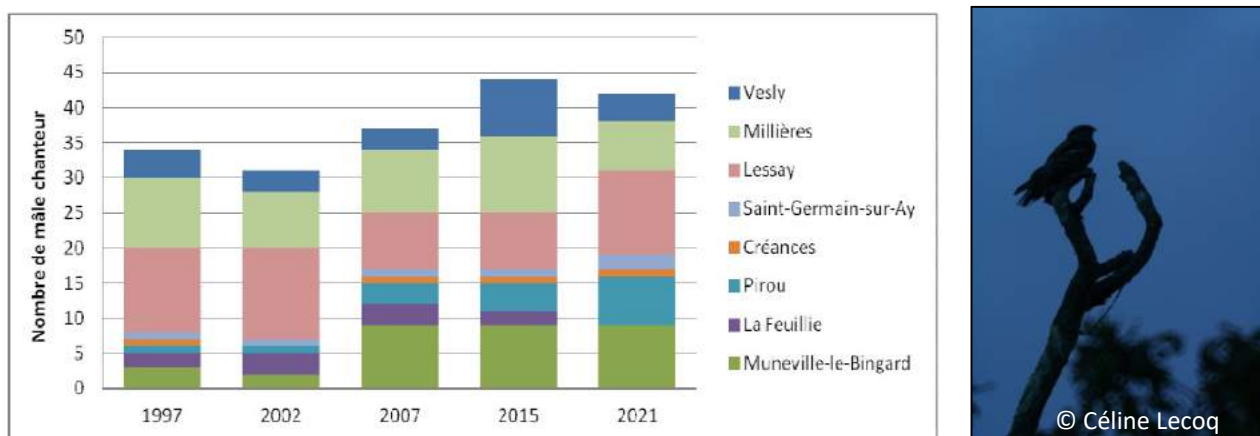


Figure 15 : évolution de la population d'Engoulevent d'Europe dans les landes de Lessay (GONm, 2021).

IV. Communication/sensibilisation

- **Sorties découvertes pour le grand public**

Correspondance avec le Docob :

- Objectif O3 « Communiquer, informer, sensibiliser le public sur le patrimoine naturel »
- Fiche action n°21b « Réalisation d’animations découvertes »

Cet été, le CPIE du Cotentin a réalisé plusieurs sorties sur le site Natura 2000 : visite de la RNN de la tourbière de Mathon, traversée du havre de St-Germain-sur-Ay, écoute de l’Engoulevent d’Europe, etc. Des animations auprès des scolaires sont également réalisées par l’équipe d’animation du CPIE du Cotentin au sein du site Natura 2000.

- **Chantier bénévole EPIDE de l’Oise**

Correspondance avec le Docob :

- Objectif O3 « Communiquer, informer, sensibiliser le public sur le patrimoine naturel »

Un chantier bénévole avec des jeunes de l’EPIDE⁵ de l’Oise a été organisé par le CPIE en novembre 2021 sur la RNN de la Tourbière de Mathon et sur la lande de Millières où une dizaine de jeunes a coupé / arraché des pins maritimes et des ajoncs d’Europe. Ce type de chantier, qui demande peu de moyens matériels, est à encourager afin de contribuer au maintien des landes.



Coupe d’Ajonc d’Europe – RNN de la Tourbière de Mathon



Arrachage de Pin maritime – lande de Millières.

- **Présentation du site Natura 2000 à des étudiants de Master 2**

Correspondance avec le Docob :

- Objectif O3 « Communiquer, informer, sensibiliser le public sur le patrimoine naturel »

Comme chaque année, les étudiants du Master 2 de l’université de Rouen sont venus découvrir les richesses et les actions réalisées sur le site Natura 2000 des landes de Lessay : découverte de la mare de Sursat et de la station à Andromède avec Enzo Duboscq (agent ONF) et visite d’une ferme d’élevage ovins dans le havre de St-Germain, avec Stéphanie Maubé.

- **Diffusion d’une première lettre d’info**

Correspondance avec le Docob :

- Objectif O3 « Communiquer, informer, sensibiliser le public sur le patrimoine naturel »
- action 16b « conception d’outils de liaison »

En juillet 2021, une première lettre d’info présentant l’actualité sur le site Natura 2000 a été transmise par mail à tous les acteurs du site.

⁵ Etablissement pour l’insertion dans l’emploi

SUIVIS SCIENTIFIQUES DES HABITATS ET DES ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

I. Suivi des espèces d'intérêt communautaire

Correspondance avec le Docob :

- Objectif N2 « Assurer un suivi des habitats et des espèces d'Intérêt Communautaire »
- Fiche action n°7b « Suivi des espèces d'intérêt communautaire »

1. Triton crêté

Description sommaire de l'espèce

Le Triton crêté (*Triturus cristatus*) est inscrit à l'annexe II de la directive « Habitats-Faune-Flore ». Cette espèce bénéficie d'un suivi régulier, depuis 1998, au sein du périmètre Natura 2000 « Havre de St-Germain-sur-Ay/Landes de Lessay ».

Depuis 2005, le suivi du triton crêté et des autres espèces d'amphibiens, est intégré au programme *PopAmphibiens*⁶ de l'Observatoire National de la Batrachofaune Française dépendant du Muséum National d'Histoires Naturelles (ONBAF/MNHN).



Protocole :

- Jusqu'en 2006 : 3 visites par an (en début, au milieu et en fin de saison de reproduction).
- Relevé des indices de reproduction : chants, adultes en livrée de reproduction, parades nuptiales ou amplexus, pontes, larves ou têtards, imagos
- Présence/absence
- Depuis 2007, 3 visites (dont une nocturne) **tous les deux ans.**

Tableau 5 : synthèse des suivis « Triton crêté » entre 2010 et 2021.

0 : site prospecté mais pas d'individus observés.

1 : site prospecté. Présence du Triton crêté

- : site non prospecté

Site	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Pointe du banc	-	1	0	0	0	0	0	1	0	0	-	0
Mare RBD Vesly	1	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-

Les populations de Triton crêté au sein du site Natura 2000 ont toujours été très faibles ; des colonies plus importantes sont présentes à proximité du site Natura 2000. L'objectif sur le site Natura 2000 est de maintenir des milieux favorables pour l'accueil de cette espèce (déplacement et/ou reproduction).

La pointe du Banc semble le secteur le plus favorable pour le Triton crêté. Ce site fait donc l'objet d'un suivi régulier par le SyMEL et le CPIE : le réseau de mares est fonctionnel et en bon état de conservation et les mesures de salinité réalisées montrent qu'ils s'agissent de mares d'eau douce.

⁶ Anciennement programme M.A.R.E.

2. Flûteau nageant

Correspondance avec le Docob :

- Objectif N2 « Assurer un suivi des habitats et des espèces d'Intérêt Communautaire »
- Fiche action n°7b « Suivi des espèces d'intérêt communautaire »



Luronium natans © Le Rest M.

Description sommaire de l'espèce

Le Flûteau nageant (*Luronium natans*) est une plante vivace de 10 cm à 1 m, possédant deux types de feuilles : certaines sont submergées, fines et allongées, les autres flottantes petites et arrondies. Ses fleurs blanches au cœur jaune sont visibles de juin à septembre. Cette espèce est inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats 92/43/CEE.

Protocole

Le protocole de suivi utilisé est celui du programme de suivi des stations de taxons vulnérables mis en place par le Conservatoire Botanique National de Brest (Magnanon, 2008). Une fiche de relevé a été remplie pour chaque station.

Réserve Biologique Dirigée de La Feuillie

Date du suivi : 01/07/2021.

→ Station 1 : fossé est

Cette station est située dans un fossé communal (1m50 de large) en face d'une tourbière (parcelle 4). Un seuil a été posé en septembre 2002 par l'ONF afin de favoriser le maintien d'un niveau d'eau suffisant dans ce fossé. Des travaux ont été réalisés à l'automne 2013 afin de favoriser le maintien et le développement de cette station : curage partiel du fossé et restauration du seuil.

Présence d'eau dans le fossé : oui.

Observation 2021 : aucun pied de *L. natans* n'a été recensé. Cette espèce n'a pas été revue depuis 2019. L'un des facteurs qui semble influencer sur la présence ou non de cette espèce est le niveau d'eau dans le fossé. La lumière peut également être un facteur (présence d'une haie dense le long du fossé). Des travaux d'élagage de la haie sont à prévoir.



Station 1 : fossé Est – juillet 2021

→ **Station 2 : fossé nord**

Station non prospectée (espèce non revue pendant plusieurs années + milieu peu favorable)

→ **Station 3 : fossé ouest**

Station non prospectée (espèce non revue pendant plusieurs années + milieu peu favorable)

Vallée de l'Ay

✓ **Station 4**

Propriétaire / gestionnaire : Conseil Départemental de la Manche.

Date de prospection : non prospectée.

✓ **Stations 5 & 6**

Date de prospection : stations non prospectées. *Luronium natans* n'a pas été vu dans ces stations depuis sa découverte en 2005 par le CBN de Brest. Ces stations seront prospectées lors de la cartographie des habitats en 2022.

Lande de La Tournerie, commune de Pirou

✓ **Station 7**

Cette station n°7 se trouve dans une mare oligotrophe au sein de la lande privée de la Tournerie. Elle a été découverte en 2003 par Wilfred Ratel (stagiaire au CPIE du Cotentin). Des travaux d'abattage ont été réalisés par le propriétaire autour de la mare en 2015 (cf. bilan d'activités 2015) ; ils ont eu un effet bénéfique sur la station : apport de lumière, ...

Propriétaire : M. Delaplanche. Gestionnaire : CEN Normandie.

Date du suivi : 25/05/2021.

Présence d'eau dans la mare : oui

Observation 2021 : la station est plus étendue que les années précédentes ; elle couvre environ 20 m². La station s'est étendue : des individus ont été recensés au milieu de la mare. Le recouvrement du *Luronium* au sein de la station est compris entre 6-25%. Cinq fleurs ont été comptées.



Luronium natans – lande de la Tournerie, 25/05/2021

RBD Vesly-Pissot

Le bilan d'activités de 2002 fait état d'une **station (n°8)** à *Luronium natans* en bordure de la RBD de Vesly-Pissot située dans le fossé longeant la réserve par l'ouest. Elle était représentée par une petite population d'une surface d'environ 5 m². Cette station n'a pas été revue depuis.

Par contre, une nouvelle station est apparue en 2015 après des travaux de curage d'une portion du fossé situé au nord de cette RBD.

✓ **Station 9**

Propriétaire : État. Gestionnaire : ONF

Date de prospection : non prospecté. Cette station n'a pas été revue depuis 2017 car le milieu n'est plus favorable au *Luronium* : fermeture, compétition végétale. Afin de rajeunir la station, un curage superficiel est nécessaire.

Pirou

✓ **Stations 10 et 11 « Far West »**

Propriétaire : Privé. Gestionnaire : CEN de Normandie (convention de gestion)

Observation 2021 : Marie Goret du Conservatoire Botanique Nationale de Brest a observé le *Luronium natans* au sein de la station 11.

✓ **Station 12 « Ruisseau de la Reine »**

Propriétaire : privé.

Date de prospection : 01/07/2021

Présence d'eau dans la mare : oui

Observations 2021 : aucun individu n'a été observé. Le niveau d'eau au sein de la mare était élevé.

Nouvelles stations

✓ **Station 13 « le Vernay, La Feuillie »**

Propriétaire : Privé.

Observation 2021 : Marie Goret du Conservatoire Botanique Nationale de Brest a découvert une nouvelle station à *Luronium natans* au sein d'une mare rectangulaire.

Autres stations non revues

Le premier document d'objectifs (1999-2008) mentionnait 3 stations confirmées de Flûteau nageant : en forêt de St-Patrice-de-Claids, en forêt de Créances et à l'ouest de la mare du Blaquet sur la commune de La Feuillie. Ces 3 stations n'ont pas été retrouvées au cours du suivi spécifique depuis 2000. Elles n'ont pas été prospectées depuis un moment ; un retour sur ces stations est à envisager.

SUIVI FLÛTEAU NAGEANT 2021

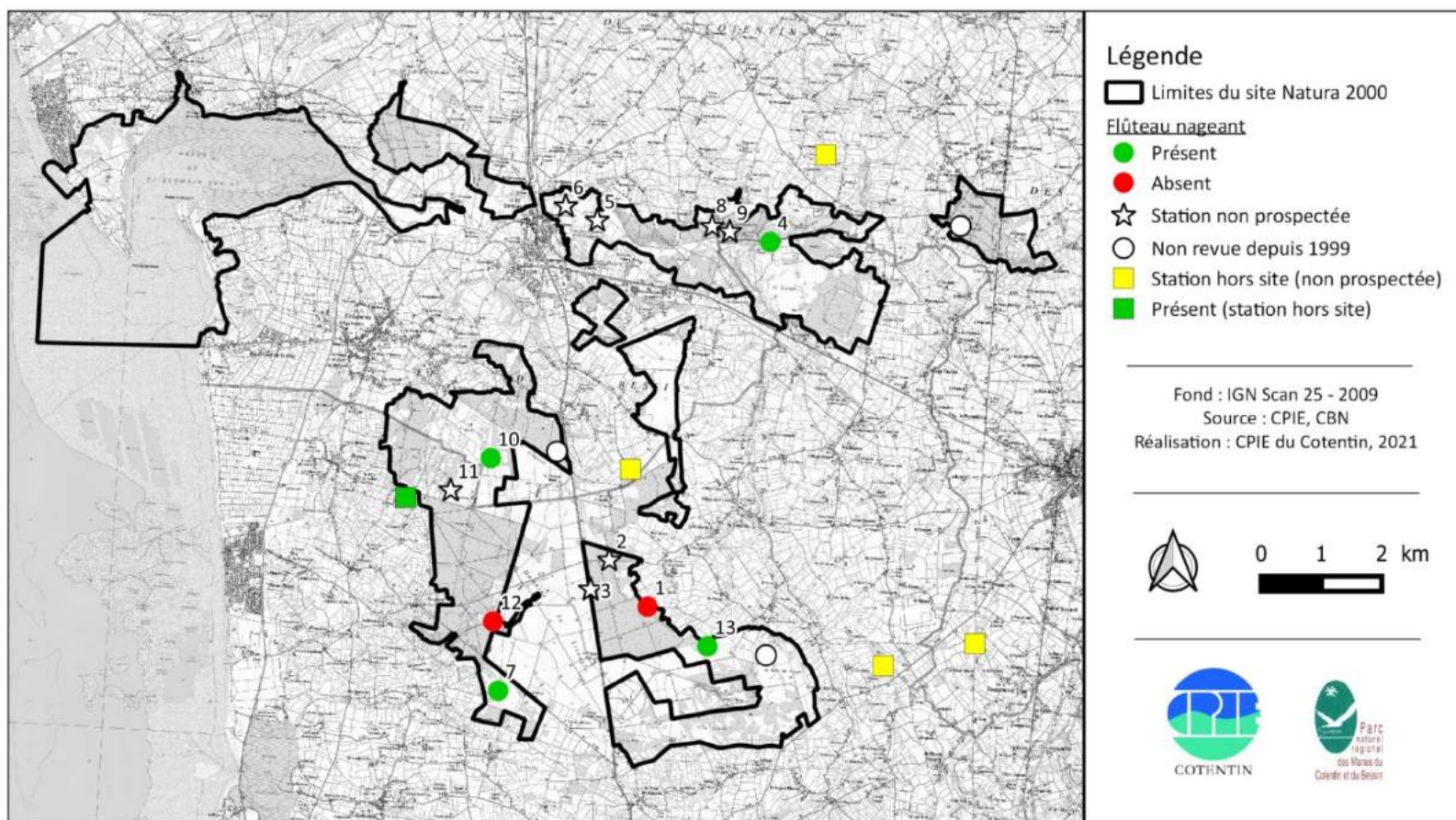


Figure 16 : carte synthétique du bilan 2021 du suivi du Flûteau nageant.

En 2021, le Flûteau nageant a été observé dans **4 stations** sur 6 prospectées dont une nouvelle au sein du site Natura 2000.

3. PROTOCOLE « VIGIE CHIRO »

Correspondance avec le Docob :

- Objectif N4 « Compléter les connaissances scientifiques du patrimoine naturel et des paramètres abiotiques »
- Fiche action n°13b « Inventaire plus approfondi des espèces de l'Annexe II »

En 2019, le PNR a mis en place le protocole « VIGIE-CHIRO Point fixe » du MNHN sur le site Natura 2000.

En 2021, quatre points d'écoute ont été suivis avec une nuit complète d'enregistrement fin juin-début juillet et une seconde nuit fin août-septembre grâce à un détecteur passif (ici un SM4 Bat-FS équipé d'un micro SMM-U1) :

- Lande communale de Vesly
- Forêt communale de Pirou
- Mare de Sursat (Pirou)
- Sentier de la rivière (Lessay).



Détecteur d'ultrasons © CPIE

Ce suivi a mis en évidence la présence du Grand Rhinolophe (espèce d'intérêt communautaire inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats) au sein de la vallée de l'Ay. Cette espèce utilise la vallée comme terrain de chasse. Des recherches sont à mener afin d'identifier le ou les gîte(s) de reproduction.

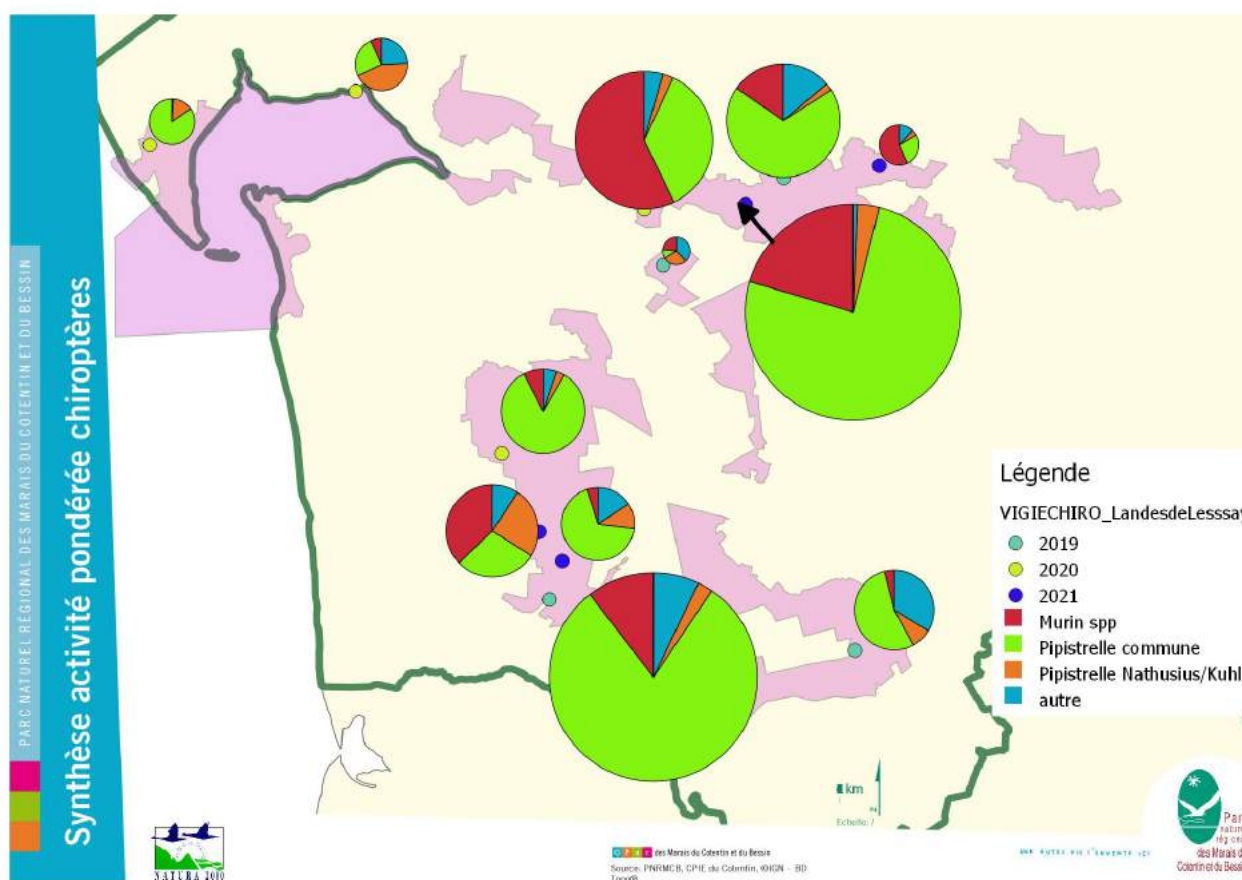


Figure 17 : synthèse de l'activité pondérée pour les espèces les plus communes.

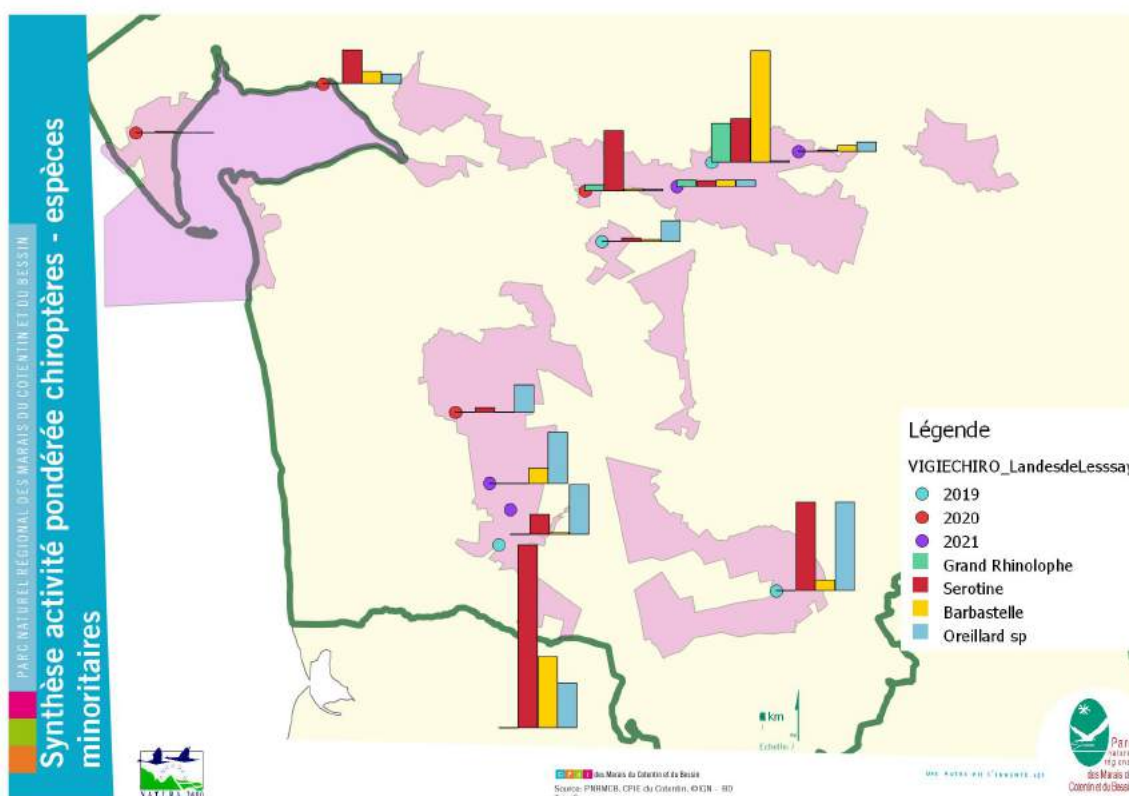


Figure 18 : synthèse de l'activité pondérée pour les espèces minoritaires.

II. Suivi des travaux de gestion

Correspondance avec le Docob :

- Objectif N3 « Assurer un suivi des travaux de gestion »
- Fiche action n°10b « Evaluation des travaux par suivi de la végétation »

1. Lande communale de Millières

Propriétaire	Commune de Millières	
Gestionnaire	ONF (74 ha) + commune de Millières	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Restaurer les landes à bruyères - Créer des clairières et/ou corridors au sein des landes boisées 	
Travaux réalisés	1998	<ul style="list-style-type: none"> o Coupe de pins maritimes avec exportation o Fauche mécanisée de 10 ha de landes à bruyères, avec exportation
	2001/2002	o Broyage de 2 ha de landes à bruyères
	2005/2009	<ul style="list-style-type: none"> o Coupe de pin maritime avec exportation (2006) o Broyage (2 passages) de 6 ha de landes, avec exportation (2007 et mars 2010)
	2017/2021	<ul style="list-style-type: none"> o Coupe de pins (5,3 ha) o Broyage mécanique avec exportation (5,5 ha) o Ré-ouverture des pistes de l'ancien motocross (afin de favoriser la gentiane et donc l'azuré des Mouillères (0,5 ha).
	Chantier bénévole	<ul style="list-style-type: none"> o Chantier bénévole : arrachage de jeunes pins (mars 2018) o Chantier bénévole : arrachage de jeunes pins (nombre 2021)
Protocoles de suivi	1998 : suivi photo de l'évolution du Pin maritime.	
	2001-2002 : 5 placettes de suivi (4m*4m) => arrêt du suivi, la végétation est plus ou moins stable	
	Contrat Natura 2000 : 5 placettes de suivi (5m*4m)	

Non réalisé : prochain suivi 2022.

2. Le Haut-bois, Lessay

Propriétaire	Commune de Lessay	
Gestionnaire	ONF	
Plan de gestion	Non	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter un secteur de landes mésophiles à méso-hygrophiles envahi par les pins maritimes et la molinie. - Favoriser le retour des bruyères et autres landicoles, notamment les petites communautés végétales vivant dans les chemins de lande (cicendie filiforme, radiole faux-lin...). 	
Travaux réalisés	Mars 2001	<ul style="list-style-type: none"> o Fauche, mise en balle et exportation. o Eclaircie dans le boisement de pin maritime o Evacuation des produits de coupe
	2007	Broyage mécanique d'une zone de fourrés à ajoncs (500 m ²), dans le prolongement
Protocole de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux initial, avant travaux. - Relevé global de la végétation dans les trois secteurs concernés (tous les deux ans) 	

Ce site n'est plus suivi car pour le moment aucune action de gestion n'a été réalisée depuis 2007. **Des travaux d'entretien de lande sont à prévoir** car le milieu se ferme (prévoir un contrat Natura 2000 en 2021 ou 2022).

3. RBD de La Feuillie

Propriétaire	Commune de La Feuillie	
Gestionnaire	ONF	
Plan de gestion	Oui	
Travaux réalisés et suivis		
1999	<ul style="list-style-type: none"> ⊗ Coupe de ligneux (pins maritimes, saules) et de touradons de molinie, avec exportation ⊗ Etrépage de deux secteurs tourbeux 	
2007-2011	Contrat Natura 2000 : création de clairières et entretien des pare-feu et des clairières existantes	
2012-2016	Contrat Natura 2000 : restauration d'une station de <i>Luronium natans</i> et entretien de landes humides (pare-feux / clairières)	
2016-2020	Contrat Natura 2000 : Entretien des pare-feux par broyage mécanique avec export + création d'un pare-feux pour connecter deux espaces ouverts (landes et toubières)	
Protocole de suivi	Relevé global de la végétation dans les deux secteurs concernés tous les 2 ans + suivi photo du pare-feux créé par l'ONF Suivi Andromède à feuilles de Polion, Lycopode inondé et Spiranthe d'été	

Non réalisé : prochain suivi de la végétation en 2022.

En 2021, Lucille Maillard, stagiaire en BTS GPN au CPIE, a suivi la Spiranthe d'été dans les pare-feu de La Feuillie ; **1 078 pieds ont été comptés**. La figure 19 ci-dessous montre que la population de Spiranthe d'été est en augmentation sur ce site. L'entretien par broyage avec export est favorable au maintien et au développement de cette espèce.

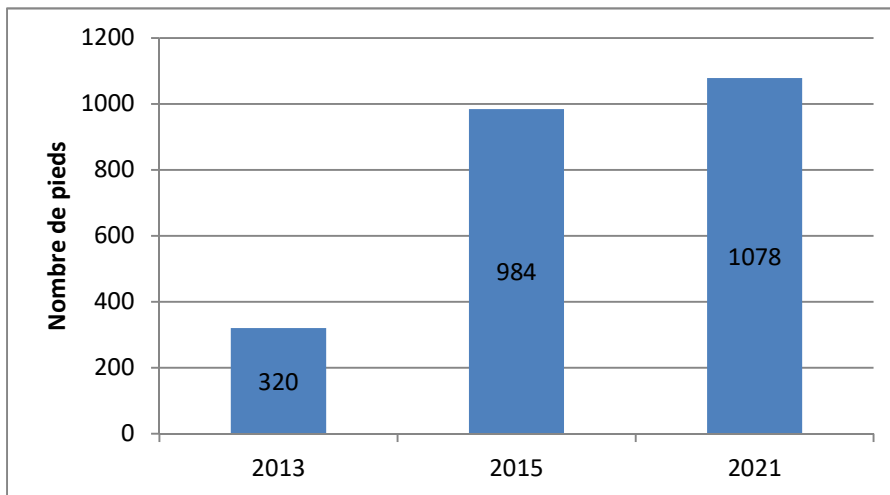


Figure 19 : nombre de pieds de Spiranthe d'été en 2013, 2015 et 2021 - Forêt de La Feuillie.

4. Série écologique de St-Patrice-de-Claiids

Propriétaire	Commune de St-Patrice-de-Claiids
Gestionnaire	ONF
Travaux réalisés et suivis	
2001	⊗ Elargissement d'un pare-feux : coupe de ligneux (pins maritimes, saules) et broyage de la strate herbacée, avec exportation
2016/2020 (contrat N2000)	⊗ Coupe de pins (2016/2017) au sein de la parcelle « pins bonzaïs » ⊗ Entretien par broyage mécanique avec exportation (2018) au sein de la parcelle « pins bonzaïs »
Protocole de suivi	- Relevé de la végétation + suivi photo tous les 2 ans

Les travaux de restauration par coupe de pins et broyage mécanique au niveau de la parcelle de pins sylvestres ont permis de retrouver une lande humide à *Erica tetralix* et *Ulex minor* en bon état de conservation, riche en éricacées.



Lande humide restaurée, ouverte et riche en éricacées – août 2021

Le pare-feu dédoublé en 2001 a été broyé en 2018. La lande humide présente sur ce pare-feu est majoritairement dominée par la *Molinia caerulea* même si certains secteurs sont en bon état de conservation.



Pare-feu dédoublé : lande dominée par la Molinie bleue (à gauche) et lande humide riche en bruyère (à droite), aout 2021.

5. Lande de la carrière, Muneville-le-Bingard

Ayant-droit du site (exploitation)	Société Nouvelle Entreprise Henri (carrière)
Gestionnaire	CPIE du Cotentin sous le couvert d'une convention tri-partite SNEH / CFEN/ CPIE
Travaux réalisés et suivis	
1999	<ul style="list-style-type: none"> ○ Débroussaillage de landes hautes à ajonc d'Europe et de landes basses à molinie ou à callune ○ Coupe de ligneux (bouleaux, pins maritimes) avec exportation ○ Etrépage en milieu tourbeux
2001	<ul style="list-style-type: none"> ○ Débroussaillage de landes hautes à ajonc d'Europe ○ Création d'un seuil en aval de la station de lycopode inondé et éclaircissement ciblé de la végétation autour des pieds de lycopode ○ Coupe de ligneux dans la tourbière active
2016 Chantier bénévole	<ul style="list-style-type: none"> ○ Débroussaillage manuel de fourrés d'ajonc d'Europe + exportation des produits ○ Etrépage dans un fossé ○ Etrépage en lande humide (stockage de produits de gestion)
Contrat N2000 2007/2011	<ul style="list-style-type: none"> ○ Débroussaillage manuel de fourrés d'ajonc d'Europe + exportation des produits ○ Broyage mécanique avec exportation de lande & tourbière ○ Coupe de ligneux en tourbière acide ○ Etrépages dans un fossé
Contrat N2000 2018/2022	<ul style="list-style-type: none"> ○ Broyage de la végétation ○ Coupe de ligneux ○ Etrépages ○ Création de dépressions humides
Protocole de suivi	Relevés de la végétation dans 9 carrés permanents Comptage des individus de lycopode inondé



Dates du suivi : 06/08/22 et 30/08/2022

- ❖ **R3 – lande à bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*)**. N+1 après les travaux de broyage mécanique avec export, la végétation est en bon état de conservation et dominée par *Erica tetralix*, *Ulex minor* et *Molinia caerulea*. Seul le recouvrement de *Calluna vulgaris* a diminué. Le recouvrement de *Cladonia sp.* est important, ce lichen recouvre plus de 75% du relevé.
- ❖ **R4 – lande para-tourbeuse à narthécie (*Narthecium ossifragum*)**. N+1 après les travaux de broyage mécanique avec export, la richesse spécifique a augmenté. 4 nouvelles espèces sont réapparues : *Drosera intermedia*, *Drosera rotundifolia*, *Potentilla erecta* et *Dactylorhiza maculata*. Les espèces indicatrices de la dynamique naturelle du milieu ont régressé. La végétation est en bon état de conservation.
- ❖ **R5 – secteur étrépié**. La richesse spécifique a diminué. Plusieurs espèces caractéristiques des tourbières ont disparu du cortège comme *Drosera intermedia* ou encore *Rhynchospora fusca*. Le recouvrement de *Sphagnum sp.* a régressé. Cette placette d'étrépage semble évoluer vers une prairie acide amphibie à Canche sétacée et Agrostide des chiens (code Natura 2000 : 6410-8 : Prés humides acidiphiles atlantiques amphibies).
- ❖ **R7 – lande humide, faciès à *Calluna vulgaris***. Pas d'évolution. Cette placette est toujours en bon état, la végétation est riche en bruyères.
- ❖ **R8 – lande méso-xérophile envahie par *Molinia caerulea***. N+1 après les travaux de broyage, la richesse spécifique est identique. Cependant, *Molinia caerulea* domine toujours le relevé et les éricacées sont peu présentes. Le broyage a tout de même permis de limiter le développement d'*Ulex europaeus* et de *Frangula alnus*.
- ❖ **R9 – fourré à *Ulex europaeus***. N+1 après les travaux de broyage, le recouvrement d'*Ulex europaeus* a diminué. Cependant, le recouvrement de *Molinia caerulea* a augmenté. Ce secteur nécessite un entretien régulier pour limiter l'embroussaillage.
- ❖ **R10 – prairie à *Molinia caerulea* et *Carum verticillatum***. 11 ans après les travaux de broyage, la richesse spécifique a diminué avec la disparition de deux espèces turficoles : *Eleocharis multicaulis* et *Rhynchospora fusca*. Plusieurs espèces ont vu leur recouvrement diminuer : *Carex panicea*, *Dactylorhiza sp.*, *Gentiana pneumonanthe*, *Potentilla erecta*. Cependant, la végétation reste ouverte ; les ligneux sont peu présents.
- ❖ **R11 – lande humide eutrophisée (stockage de produits de gestion)**. Les travaux d'étrépage réalisés lors du chantier bénévole de 2014 a permis de retrouver une lande riche en bruyères.
- ❖ **R12 – étrépage station Lycopode**. N+1 après les travaux d'étrépage, le recouvrement de la végétation est faible. Le cortège végétal est diversifié (8 espèces) mais pour le moment, aucun pied de Lycopode inondé n'a été vu sur les secteurs décapés.



R5 - 06/08/21



R7 - 30/08/21



R8 30/08/2021



R9 - 30/08/21



R10 - 30/08/21



R11 - 06/08/21



R12 - 06/08/2021

Tableau 6 : résultats 2014 et 2021 du suivi floristique des placettes présentes sur le site de la lande de la carrière.

N° Relevé	R3							R4							R5					
Coordonnées (L93)	X : 373758,49 Y : 6903857,52							X : 373771,31 Y : 6903868,29							X : 373793,66 Y : 6903701,96					
Surface	25 m²							25 m²							25 m²					
Date	18/08/14	25/08/15	07/09/16	25/07/17	28/08/18	06/08/21		18/08/14	25/08/15	07/09/16	25/07/17	28/08/18	06/08/21		18/08/14	01/09/15	07/09/16	25/07/17	28/08/18	06/08/21
Recouvrement (%)	100%	100%	100%	100%	100%	100%		90%		90%	90%	95%	95%		85%		85%	85%	85%	85%
Recouvrement bryo-lichen (%)	80,00%	80,00%	80,00%	80%	80%	80%		60 (sec)%			40%	40%	30%		40 (sec)%	?		15%	15%	0%
Hauteur moyenne (cm)	15 cm	20 cm	20/30cm	30 cm		20 cm		15 cm					20/01/00		30 cm	30 cm	30cm	30	25	30
Commentaire								fauche chasseur 09/13	eau						(eau 15 cm)	pas d'eau	pas d'eau	pas d'eau	pas d'eau	eau
<i>Agrostis canina</i>															r	r	r		r	+
<i>Betula pubescens (j)</i>								r	r	r		r	-							
<i>Calluna vulgaris</i>	3-3	3-3	3-3	3-3	3-3	1	↘	+	+	+	+	1	1	=						
<i>Carex desmissa</i>																				
<i>Carex panicea</i>								+	r	r	+	+	1	↗						
<i>Cirsium dissectum</i>								r	r	+	+	+	r	↘	2b-3	2b-3	2b-3	2b-3	2b-3	3
<i>Dactylorhiza pratensis</i>								r	r	r	r	r	r	=						
<i>Dactylorhiza maculata</i>													+	+						
<i>Deschampsia setacea</i>															+	+	+	1	2a-3	2a
<i>Drosera intermedia</i>								r	r	r			+	+	+	?			r	-
<i>Drosera rotundifolia</i>								r					r	+						
<i>Eleocharis multicaulis</i>								r	r		r				+	+	+	r	r	-
<i>Erica tetralix</i>	3-3	4-3	4-3	3-3	3-3	3	=	2a-3	2a-3	2a-3	2a-3	2a-3	2a	=				r	r	+
<i>Eriophorum angustifolium</i>								+	+	r	+	+	1	↗	r	r	r	+	r	+
<i>Genista anglica</i>															+	1	1	1	1	1
<i>Juncus acutiflorus</i>															1-3	2a-3	1-3	+	+	+
<i>Molinia caerulea</i>	1-2	1-2	1-2	2-2	3-3	3	=	3-4	3-4	3-4	3-4	3-4	3	=	2a-3	2b-3	2b-3	2b-3	2b-3	2b
<i>Narthecium ossifragum</i>								2a-2	2a-2	2a-3	2a-3	2a-3	2a	=						
<i>Pedicularis sylvatica</i>								+	+	+										
<i>Polygala serpyllifolia</i>	+		r																	
<i>Polygonum sp.</i>																				
<i>Potentilla erecta</i>								1-2	2a-2	1-2	2a-2		2b	+	r	r			r	r
<i>Quercus robur</i>	r	r	r	+	+	r	=			r	r	r		-						
<i>Rhynchospora fusca</i>															2b-3	2b-3	2b-3	2b-3	2a-3	-
<i>Salix atrocinerea (pl.)</i>								r	r	r	r	r	r	=	r	r	r		r	-
<i>Salix repens</i>															1	1	+	+	+	+
<i>Scirpus cespitosus</i>	+	+	+	+		+	=		+	+	x	x								
<i>Succisa pratensis</i>								+	+		+	+	+	=						
<i>Ulex europaeus</i>		x		x	x			r	i											
<i>Pinus pinaster</i>									i											
<i>Ulex minor</i>	1-2	1-2	1-2	1-2	2a-2	2a	=	+	r (proxi ajonc)	1-2	1-2	1-2	1	=						
autres mousses					2b															
<i>Sphagnum sp</i>															2b-3	2b-3	2a-3(sec)	2a-3 (sec)	2b-3	+
<i>Sphagnum compactum</i>								3-3 (sec)	3-3	2-3	2-3									↘
<i>Cladonia sp</i>	4-4	4-4	4-4	4-4	3	5	↗													
<i>Hypnum jutlandicum Holmen & E. Warncke =Hypnum ericetorum</i>	3-3	3-3	2-3	2-3		2b	=	2-3		2-3										
<i>Algues vertes</i>															x (sec)					
Diversité phanérogamique	7	6	7	6	6	6	=	18	19	15	14	13	15	↗	13	13	12	10	14	10

Tableau 7 : résultats 2014 et 2021 du suivi floristique des placettes présentes sur le site de la lande de la carrière (suite).

N° Relevé	R7							R8						R9						R10						
Coordonnées (L93)	X : 373779,25 Y : 6903737,47							X : 373794,11 Y : 6903770,15						X : 373787,65 Y : 6903827,11						X : 373753,84 Y : 6903754,72						
Surface	25 m²							25 m²						25 m²						25 m²						
Date	18/8/14	25/8/15	7/9/16	25/7/17	28/8/18	30/8/21		18/8/14	1/9/15	25/7/17	28/8/18	30/8/21		18/08/14	01/09/15	25/07/17	28/08/18	30/08/21		18/08/14	25/08/15	07/09/16	25/07/17	28/08/18	30/08/21	
Recouvrement (%)	90%	92%	90%	90%	85%	85%		100%	100%	100%	100%	90%		95%	80%	80%	95%	95%		85%	85%	85%	85%	85%	80%	
R bryo-lichen (%)	15%	50%	50%	50%	60%	60%		0%	0%	0%				?						5%	5%		sec	sec	20% sec	
Hauteur moyenne (cm)	30 cm	30 cm	30cm	30 cm	30cm	20 cm		70 cm	70cm-200cm	80 cm	70cm	30 cm		60/130 cm	40/160 cm	40/160 cm	40/200 cm	100 cm		25 cm	25 cm	30 cm	30cm	35 cm	35 cm	
<i>Agrostis canina</i>														+	+	+		+	=							
<i>Betula pubescens (j)</i>					x	x		1	1	1	1	+	↘	+	+	1	2a	1	↘			r		x		
<i>Calluna vulgaris</i>	2b-2	2b-2	2b-2	2b-2	2b-2	2b-3	=	2a-1	3	2b-3	2b-3	+	↘	2a-3	2a-3	2a-3	2a-3	1	↘							
<i>Carex panicea</i>																				r	2a-2	2a-2	2a-2	2a-2	1	↘
<i>Cirsium dissectum</i>																				3-3	3-3	3-3	3-3	3-3	3-3	=
<i>Dactylorhiza sp</i>																					r	r	+	+	r	↘
<i>Deschampsia setacea</i>																				+	+	+	+	+	1	↗
<i>Drosera intermedia</i>																				+	1	1	+	r	r	=
<i>Eleocharis multicaulis</i>																				2b-3	1	r	1	r		-
<i>Erica cinerea</i>								2a-1	2a-1	2a-1	2a-1	+	↘	2a-3	2a-3	2a-3	1	1	=							
<i>Erica tetralix</i>	3-4	3-4	3-4	3-4	3-4	2b-3	=													+	+	+	1	1	1	=
<i>Eriophorum angustifolium</i>										x										+	1	1	1	1	1	=
<i>Frangula alnus</i>								1	+	+	+	+	=	1			1	1	=							
<i>Gentiana pneumonanthe</i>																				2a-3	2b-3	2a-3	2a-3	2a-3	1	↘
<i>Hypochaeris radicata</i>															r	r			=							
<i>Molinia caerulea</i>	1-1	1-1	1-1	1-1	1-1	1a	=	4-5	4-5	5-5	5-5	5	=	4-4	3-3	3-3	3-3	4-5	↗	3-4	3-4	3-4	3-4	4-4	4-4	=
<i>Pedicularis sylvatica</i>	r							+																		
<i>Potentilla erecta</i>								+												2a-3	2a-3	2a-3	2a-3	1	+	↘
<i>Quercus robur</i>								+																		
<i>Rhynchospora fusca</i>																				1-2	2a-2	2a-3	1	1		-
<i>Rubus sp.</i>														r	r	+	+	+	=							
<i>Salix atrocinerea (pl.)</i>														+						r	r	r	r	r	r	=
<i>Salix repens</i>																					r	r	r			
<i>Scirpus cespitosus</i>	1-3	2a-3	2a-3	2a-3	2a-3	2a-3	=																			
<i>Ulex europaeus</i>								1	2a-2	2a-2	2a-2	1	↘	3-3	2b-3	3-3	4	2	↘							
<i>Pinus pinaster</i>					x																					
<i>Anagallis tenella</i>																						r				
<i>Ulex minor</i>	+	+	+	+	+	+	=	2a-2	2a-2	2a-2	2a-2	2a	=	x	x	x		+	+							
<i>Polytrichum</i>																										
autres mousses	1-2	1-2	1-2	1-2																						
<i>Sphagnum sp</i>																				+	+	+			+	=
<i>Sphagnum compactum</i>																										
<i>Cladonia sp</i>	1-2	3	3	3	3	3	=																			
<i>Hypnum jutlandicum</i>																										
<i>Holmen & E. Warncke</i>																										
= <i>Hypnum ericetorum</i>					x																					
<i>Campylopus introflexus</i>																										
<i>Algues vertes</i>																										
Diversité phanérogamique	6	5	5	5	5	5	=	10	7	7	7	7	=	9	8	8	8	9	↗	12	14	16	14	13	11	↘

Tableau 8 : résultats 2014 et 2021 du suivi floristique des placettes présentes sur le site de la lande de la carrière (suite).

N° Relevé	R11						R12
Coordonnées (L93)							
Surface	70 m ²						
Date	29/07/11	07/09/16	25/07/17	25/08/18	30/08/21		30/08/2021
Recouvrement (%)	45%			60%	85%		5%
R bryo-lichen (%)	80% algues, 5% bryo			20%	5%		0%
Hauteur moyenne (cm)	8 cm	8 cm/40 cm	50 cm	15 cm	15 cm		
Commentaire							
<i>Agrostis canina</i>			r	+		-	
<i>Agrostis stolonifera</i>	r	+	+				
<i>Betula pubescens (j)</i>		r	+	1	1	=	
<i>Calluna vulgaris</i>	r	+	1	2a-3	3	↗	r
<i>Carex desmissa</i>		+	+	+	2	↗	
<i>Carex panicea</i>	r	+					
<i>Drosera intermedia</i>		r					
<i>Drosera rotundifolia</i>							r
<i>Eleocharis multicaulis</i>			r				
<i>Erica cinerea</i>		i	r				
<i>Erica tetralix</i>	r	+	1		2	+	r
<i>Frangula alnus</i>	r	r	r				
<i>Gentiana pneumonanthe</i>	i	r(2)	i		+	+	
<i>Juncus acutiflorus</i>	r						
<i>Juncus effusus</i>	+		+				
<i>Molinia caerulea</i>	3	3	3	3	3	=	+
<i>Pedicularis sylvatica</i>	r	r	r	r	r	=	
<i>Polygala serpyllifolia</i>							r
<i>Polygonum sp.</i>	r						
<i>Potentilla erecta</i>	i	r					r
<i>Rubus sp.</i>				r		-	
<i>Salix atrocinerea (pl.)</i>	+	+	+	1	+	↘	
<i>Scorzonera humilis</i>							r
<i>Ulex europaeus</i>				r		-	
<i>Ulex minor</i>	i	r	r		1	+	r
<i>Sphagnum sp</i>							r
Diversité phanérogamique	14	15	15	9	9		8

❖ Suivi de la station du Lycopode inondé, *Lycopodiella inundata*

Date du suivi : 06/08/2021

Résultats : seulement **4 rameaux fertiles** ont été comptés contre 28 rameaux en 2020. Le niveau de l'eau dans le fossé était exceptionnellement élevé pour cette période. La station de Lycopode inondé était en partie sous l'eau ce qui peut expliquer cette baisse du nombre de rameaux fertiles.



Station du Lycopode sous l'eau – 06/08/21

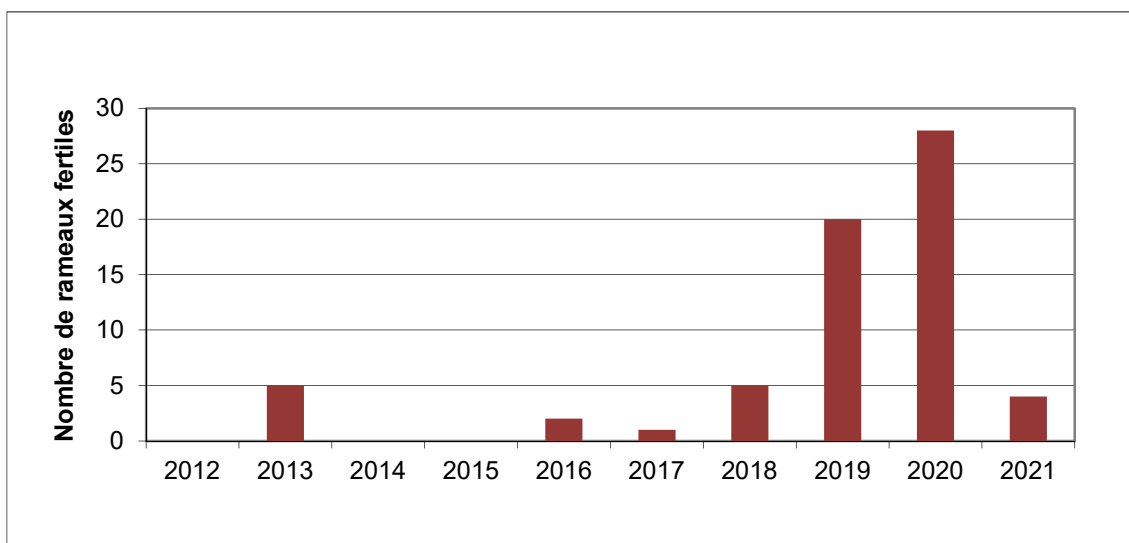
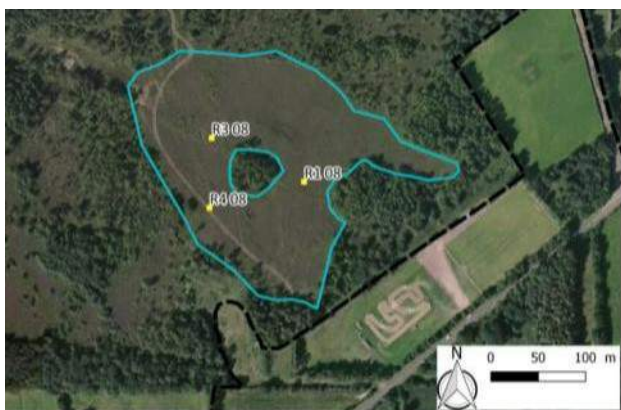


Figure 20 : Evolution du nombre de rameaux fertiles du Lycopode inondé de 2012 à 2020 – lande de la carrière.

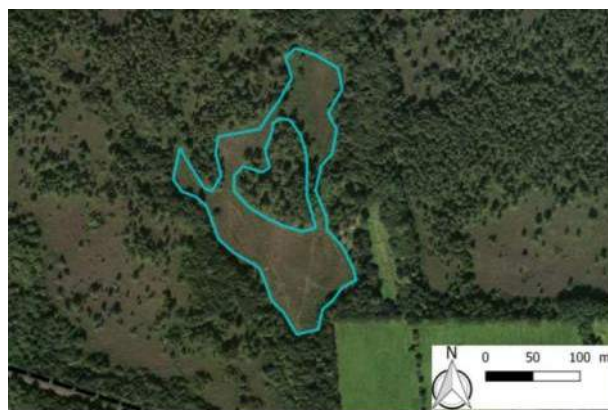
La figure 20 met en évidence que le nombre de rameaux fertiles est en baisse par rapport à 2020 du fait d'une inondation estivale de la station cf. figure ci-dessous.

6. Lande communale de Muneville-le-Bingard

Propriétaire	Commune de Muneville-le-Bingard	
Gestionnaire	commune de Muneville-le-Bingard	
Travaux réalisés	2007/2011	○ Secteur 1 (3,1 ha) : coupe de pins maritime + broyage + exportation (2009/2010) ○ Secteur 2 (1,9 ha) : coupe de pins maritime + broyage + exportation (2007/2008)
	2012/2016	⊗ Coupe de pin maritime avec export (1,9 ha)
Protocoles de suivi	3 carrés permanents jusqu'en 2018 Suivi photos à partir de 2019	



Secteur 1



Secteur 2

Depuis quelques années, les résineux se développent au sein du secteur ré-ouvert en 2007. Des travaux de coupe ou d'arrachage sont à programmer afin de contrôler les pins maritimes sur ce secteur. Un broyage avec exportation pourrait être également envisagé dans le cadre d'un contrat Natura 2000. Pour le moment, la commune ne souhaite pas engager de travaux.



Développement du Pin maritime – 30/08/2021

7. Forêt communale de Pirou

Propriétaire	Commune de Pirou
Gestionnaire	ONF
Travaux réalisés	
2010/2014	Création de clairières dans la RBD : coupe de pins maritime (dans le cadre de l'exploitation forestière) + broyage + exportation – 1,9 ha
2011/2015	Etrépages et comblement d'un drain
2016/2020	Entretien par broyage mécanique avec export des secteurs réouverts
Protocoles de suivi	5 carrés permanents

Non réalisé : prochain suivi 2022.

8. Lande privée, Pirou

Propriétaire	Privé
Travaux réalisés	
2020 (contrat Natura 2000)	Coupe de résineux et broyage de la végétation
Protocoles de suivi	Suivi photo



Etat des lieux – février 2020



Vue d'ensemble – lande privée, commune de Pirou – août 2021

N+1 après les travaux de coupe de résineux et de broyage de la végétation, le recouvrement végétal est plutôt faible. La végétation est physionomiquement dominée par la Molinie bleue ; le recouvrement des chaméphytes (bruyères) est faible. Des semis de Pin maritime et de Bouleau pubescent sont également présents.

III. Suivi des habitats d'intérêt communautaire : actualisation de la cartographie

Le PNR des marais du Cotentin et du Bessin a mandaté le CPIE du Cotentin pour actualiser la cartographie des habitats naturels sur le site Natura 2000. Cette étude est réalisée en étroite collaboration avec l'antenne de Caen du CBN de Brest qui rédige par ailleurs la typologie des habitats sur ce site. La méthodologie appliquée suit les recommandations du « Guide méthodologique pour la cartographie des habitats naturels et des espèces végétales appliquée aux sites terrestres du réseau Natura 2000 » (MEDDD/MNHN/Fédération des conservatoires botaniques, 2005).

Les objectifs de cette étude sont :

- d'identifier les potentialités du site,
- d'appréhender la fonctionnalité du site,
- d'évaluer l'évolution des milieux (évolution des boisements au sein des landes, évolution du Chiendent maritime dans le havre de Saint-Germain-sur-Ay, ...).

Cette étude, qui comprend également la cartographie des espèces végétales d'intérêt communautaire, va permettre d'évaluer les actions mises en œuvre depuis 2009 et de faire de nouvelles propositions d'actions pour le prochain Docob.

Ce travail a débuté en 2021 et se poursuivra en 2022 cf. figure ci-dessous.

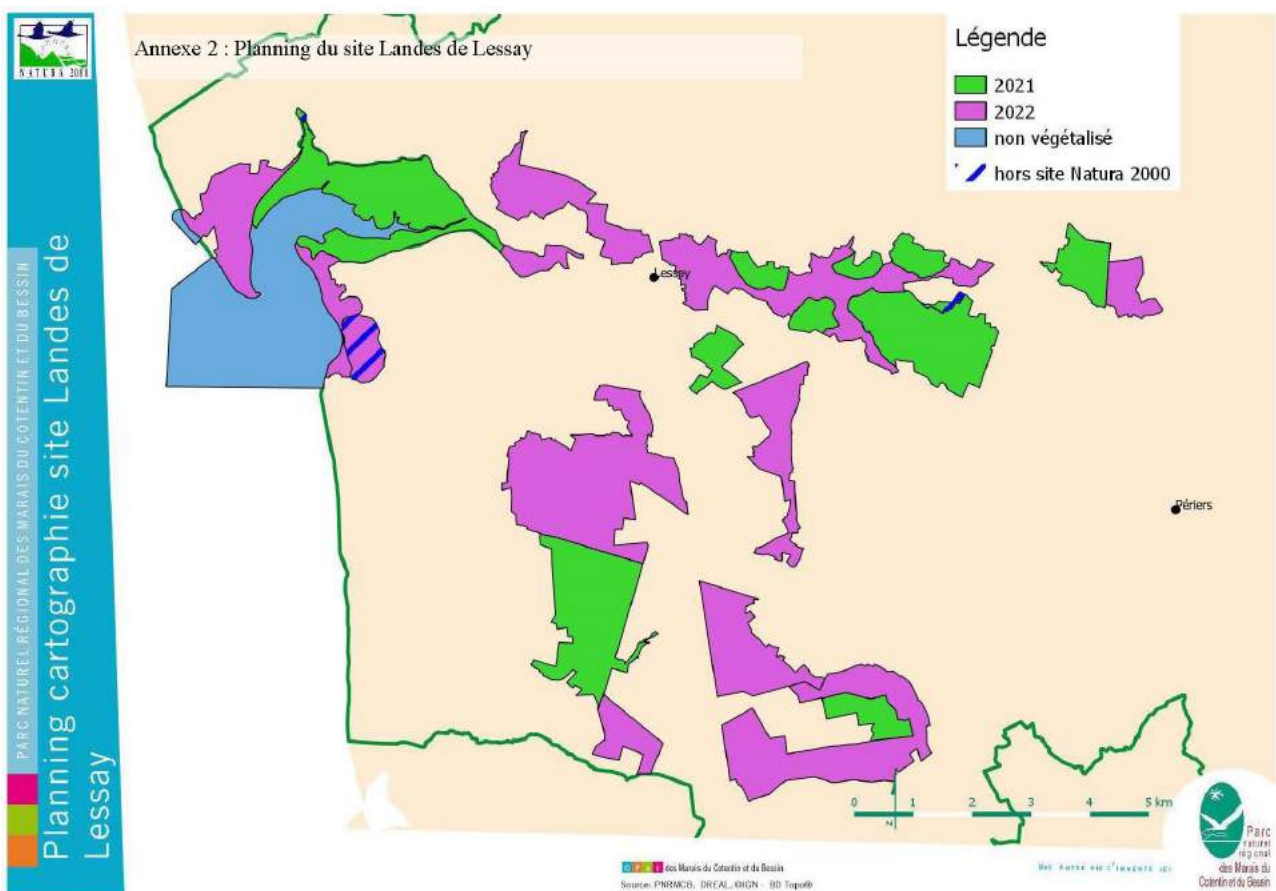


Figure 21 : calendrier 2021/2022 pour la cartographie des habitats.

PERSPECTIVES 2022

➔ Contractualisation

- Contrats Natura 2000

En 2022, aucun appel à projets ne sera lancé. Il faudra attendre 2023 pour pouvoir déposer des contrats avec les nouvelles règles. L'instruction des contrats sera réalisée par la Région Normandie. Les contrats Natura 2000 seront désormais financés par des crédits FEDER avec un seuil minimum de 20 000 €. Pour les projets inférieurs à 20 000 € des fonds Etat pourront être mobilisés.

- MAEC

Pour 2022, les règles seront identiques à 2021 : un contrat d'un an pour les agriculteurs ayant déjà souscrits à une MAEC.

➔ Etudes, suivis scientifiques

- Suivi des travaux de gestion

Un suivi floristique et photographique des placettes existantes sera réalisé, et, si besoin, de nouvelles placettes viendront compléter le réseau existant (dans le cas de travaux récents).

- **Suivi des espèces d'intérêt communautaire : Flûteau nageant et Triton crêté** (recherche notamment de nouvelles stations dans la vallée de l'Ay).
- **Finalisation de la cartographie des habitats naturels et analyse de l'évolution des milieux.**

➔ Communication

- **Organisation d'un groupe de travail « communication »** pour mieux cerner les attentes.
- **Présentation de Natura 2000 aux conseils municipaux.** Il est également prévu de présenter Natura 2000 (le dispositif, les actions menées depuis 1999 ...) aux élus et notamment aux équipes municipales (en début de conseil municipal, sur le terrain...) et de répondre aux questions et inquiétudes.
- **Rédaction d'articles sur Natura 2000 dans les bulletins municipaux** (ou autres supports).

➔ COPIL

Le COPIL se réunira en fin d'année 2022 / début d'année 2023 pour faire le point sur les actions mises en place et les projets à venir.

➔ Divers

- **Renouvellement de l'AOT pacage.** L'association pastorale doit déposer une demande pour la mi-mai auprès de la DDTM 50. Dans ce cadre, l'association doit rédiger un plan de gestion.